

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1189

18 juin 2009

SOMMAIRE

Annik Pepermans Architecte S.à r.l.	57066	JP Residential III S.à r.l.	57063
Avafin-Re S.A.	57033	Kingberg Immobilière S.A.	57032
Barthstrasse S.à r.l.	57068	La Panoramique S.A.	57037
B.B. Finco	57028	Leggett & Platt Luxembourg Holdings S.à r.l.	57026
BBGP Finco Lux S.à r.l.	57058	Leggett & Platt Luxembourg S.à r.l.	57026
Borea Properties S.A.	57068	LXCDM S.à r.l.	57027
Calzedonia Finanziaria S.A.	57026	manatee	57030
Carioca Sol S.A.	57044	manatee consilium	57030
Chamly International S.A.	57028	Matura S.A.	57038
Chancery Place Limited S.à r.l.	57048	Media Studio 3 d S.à r.l.	57057
Comet Luxembourg Holding S.à r.l.	57033	MVT Holding S.A.	57034
Core Holding S.A.	57046	N4O	57031
Corsica Paradise S.A.	57038	Oxeron Internet Services S.à r.l.	57031
Crystal Sienna S.à r.l.	57050	Pamplona PE Subco 8 S.à r.l.	57036
Dansaudi Two S.A.	57039	Pars S.A.	57029
DBV-Win Fund	57030	Pegamo Holding S.A.	57035
Eagle 2000 S.A.	57027	Pegamo Holding S.A.	57054
ECP TTL & Cie S.C.A.	57034	Performa Fund	57043
Enterrios Invest S.A.	57047	Perminvest Holding S.A.	57045
e-shelter Datacenter Development Holding S.à r.l.	57062	Preafin III S.à r.l.	57028
e.t. Group S.à r.l.	57032	Rommel Soparfi S.A.	57034
Finathem Europe	57038	Royalty Participations S.A.	57029
Gardefinie S.C.I.	57057	Siemens	57029
Gota Mar S.à r.l.	57032	Skélia S.à r.l.	57031
Immo-Rail S.A.	57070	Skélia S.à r.l.	57026
InfraLux Capital S. à r.l.	57054	Sörensen-Finance S.A.	57072
ING REEOF Soparfi C S.à r.l.	57041	Souplesse Coiffure	57030
Insight PVD S.à r.l.	57050	Sunfast S.A.	57036
Institution de Participation Industrielle, s.à r.l.	57031	Tortelina S.A.	57046
International Holding for African Development S.A. (IHAD)	57032	Wieland Invest S.A.	57037
ISwi 1 S.à r.l.	57027	William Finance S.A.	57044

Leggett & Platt Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 99.175.

Les comptes annuels au 30 novembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009067386/10.

(090079545) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2009.

Leggett & Platt Luxembourg Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 102.128.

Les comptes annuels au 30 novembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009067387/10.

(090079541) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2009.

Calzedonia Finanziaria S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 133.789.

Les comptes au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CALZEDONIA FINANZIARIA S.A.

Angelo DE BERNARDI / Alexis DE BERNARDI

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009067475/12.

(090078956) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2009.

Skélia S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 11, rue des Trois Cantons.

R.C.S. Luxembourg B 133.392.

Cession de parts sociales

Suite à la cession de part du 24 février 2009, le capital social se répartit de la façon suivante:

Monsieur Koen Anseeuw demeurant à B-6700 Arlon, 15 Rue St Mathias	1.188 parts sociales
Monsieur Olivier Istace demeurant à B-6740 Etalle, 69 Rue du Moulin	1.188 parts sociales
Monsieur Patrik Vandewalle demeurant à B-3140 Keerbergen, 13 Achiel Cleynhenslaan	1.188 parts sociales
Monsieur Jean Picavet demeurant à B-9052 Zwijnaarde, 35 Hondelee	198 parts sociales
Yoda Ventures, ayant son siège social à B-3070 Kortenberg, 332 Leuvensteenweg	198 parts sociales
TOTAL	3.960 parts sociales

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Référence de publication: 2009068027/22.

(090080208) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2009.

LXCDM S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5231 Sandweiler, 69, rue d'Iltzig.

R.C.S. Luxembourg B 94.291.

Cession de parts sociales

Suite aux diverses cessions de parts, le capital social se répartit de la façon suivante:

Madame Murielle Goëtz demeurant à F-57160 Moulins-Les-Metz, 10 Rue des Trois Haies	250 parts sociales
Monsieur Daniel Briscolini demeurant à L-9160 Ingeldorf, 9 Rue des Prés	250 parts sociales
TOTAL	500 parts sociales

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Référence de publication: 2009068029/4376/18.

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2009, réf. LSO-DD02672. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090080203) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2009.

ISwi 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 2, rue Jean Bertholet.

R.C.S. Luxembourg B 125.064.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la société tenue en date 13 mai 2009

L'associé unique prend acte de la démission de Madame Samia RABIA, demeurant actuellement 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, de ses fonctions de gérant de la Société avec effet au 1^{er} janvier 2009.

Le conseil de gérance de la de Société se compose désormais comme suit:

1. Monsieur Stephen LAWRENCE (gérant)
2. Monsieur Pii KETVEL (gérant)
3. Monsieur Bernd JANIETZ (gérant)
4. Monsieur Michael CHIDIAC (gérant)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2009067989/18.

(090079954) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2009.

Eagle 2000 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 62.273.

Par décision du Conseil d'Administration tenu le 01/09/2008 au siège social de la société, il a été décidé:

- D'accepter la démission de Monsieur Olivier CONRARD né le 25/08/1965 à Messancy (Belgique) employé privé, résident professionnellement au 19/21 Boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg, de sa fonction d'administrateur avec effet au 01/09/2008;

- De coopter comme nouvel administrateur, avec effet au 01/09/2008, Madame Sandrine DURANTE, employée privée, née le 14/11/1972 à Villerupt (France), résident professionnellement au 19/21 Boulevard du Prince Henri, L - 1724 Luxembourg, son mandat ayant comme échéance l'assemblée qui approuve les comptes 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque

Société Anonyme

Onelio PICCINELLI / Stefano De Meo

Référence de publication: 2009068109/18.

(090080052) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2009.

Chamly International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 62.755.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 26 mai 2009

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2011 comme suit:

Conseil d'administration:

MM. Andréa Castaldo, employé privé, né le 20 mars 1979 à Pomigliano d'Arco (Italie) demeurant professionnellement 19\21 Boulevard du Prince Henri L-1724 Luxembourg, président.

Dominique Billion, employé privé, né le 27 février 1959 à Bertrix (Belgique), demeurant professionnellement 19-21 boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur;

Luca Checchinato, employé privé, né le 06 décembre 1960 à San Bellino (Italie), demeurant professionnellement 19-21 boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur

Marco Gostoli, employé privé, né le 8 juillet 1960 à Pordenone (Italie), demeurant professionnellement 19-21 Boulevard du Prince Henri L-1724 Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

ComCo S.A., 5 Rue Jean Monnet, L - 2180 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme
Société Européenne de Banque
Société Anonyme
Banque Domiciliataire
Signatures

Référence de publication: 2009068108/27.

(090080063) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2009.

B.B. Finco, Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 8, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 119.069.

Par décision du Conseil d'Administration tenu le 16 mars 2009 au siège social de la société, il a été décidé:

- D'accepter la démission de Monsieur Francesco GIORCELLI né le 14 Avril 1970, à Milano, en Italie, employé privé, résident professionnellement au 10, Via S. Gottardo 6900 Lugano (Suisse), de sa fonction d'administrateur de catégorie B, avec effet au 16 mars 2009.;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

B.B FINCO
Signatures

Référence de publication: 2009068110/14.

(090080034) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2009.

Preafin III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 119, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg B 82.632.

Auszug der Beschlussfassungen der Ordentlichen Gesellschafterversammlung vom 30. September 2008

Die ordentliche Gesellschafterversammlung beschloss, das Mandat von KPMG Audit S.à r.l., mit Gesellschaftssitz in L-2520 Luxembourg, 9, allée Scheffer als Abschlussprüfer bis zur Abhaltung der Jahreshauptversammlung im Jahre 2009 zu verlängern.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 12. Mai 2009.

Unterschrift.

Référence de publication: 2009068046/13.

(090079648) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2009.

Pars S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 109.890.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 27 mai 2009

Monsieur DE BERNARDI Alexis, Monsieur DONATI Régis et Monsieur FACCIO Samuele sont renommés administrateurs pour une nouvelle période d'un an. Monsieur KARA Mohammed est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2010.

Pour extrait sincère et conforme

PARS S.A.

Alexis DE BERNARDI / Régis DONATI

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009068050/16.

(090079656) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2009.

Royalty Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 52.491.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 25 mai 2009

La démission de Madame Marie-Fiore RIES-BONANI de son poste d'administrateur est acceptée.

Monsieur Régis DONATI, expert-comptable, 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, est nommé nouvel administrateur. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2010.

Pour extrait sincère et conforme

ROYALTY PARTICIPATIONS S.A.

Alexis DE BERNARDI / Robert REGGIORI

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009068049/16.

(090079654) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2009.

Siemens, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-2328 Luxembourg, 20, rue des Peupliers.
R.C.S. Luxembourg B 4.745.

—
EXTRAITS

Il résulte des rétroactes et décisions de la société ce qui suit:

(1) N'exerce plus les fonctions d'administrateur Madame Kathleen WANTZ O'ROURKE, demeurant F-75016 Paris, 118, avenue de Versailles;

(2) N'exercent plus les fonctions de délégués à la gestion journalière:

(i) Monsieur Jacques COLLIGNON, demeurant à B-1650 Beersel, 30, Schaveyslaan,

(ii) Monsieur Roger DE JAEGHERE, demeurant à B-1700 DILBEEK, 87, Stationsstraat,

(iii) Monsieur René JÖTTEN, demeurant à D-Freystadt, 129, Heinrich-von-Stein Strasse,

(iv) Monsieur Pietro SAMMI, demeurant à B-4910 THEUX, 138, Chaussée de Verviers,

(v) Monsieur Guido VUOTTO, demeurant à B-1180 UCCLÉ, 78/6, rue Colonel Chaltin,

(vi) Monsieur Dirk WAUTERS, demeurant à B-3052 BLANDEN, 17, Bovenbosstraat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société SIEMENS S.A.

Claude GEIBEN

Par mandat spécial

Référence de publication: 2009068055/22.

(090079956) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2009.

Souplesse Coiffure, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1508 Howald, 4, rue Jos Felten.

R.C.S. Luxembourg B 137.324.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Howald, le 03.06.2009.

Signature.

Référence de publication: 2009068061/10.

(090080188) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2009.

manatee, Société Anonyme.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 1, rue Louvigny.

R.C.S. Luxembourg B 92.968.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03.06.2009.

Signature.

Référence de publication: 2009068062/10.

(090080187) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2009.

DBV-Win Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 119.446.

Suite à l'assemblée générale ordinaire du 24 avril 2009, le Conseil d'Administration se compose dès à présent et ce jusqu'à la fin de la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2010, comme suit:

- Dr. Heinz-Jürgen Schwering, Président et Membre du Conseil d'Administration

Colonia-Allee 10-20, D-51067 Köln

- Raymond Melchers, Vice-Président et Membre du Conseil d'Administration

5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

- Achim Stranz, Membre du Conseil d'Administration

Bleichstr. 2-4, D-60313 Frankfurt-am-Main

- Germain Trichies, Membre du Conseil d'Administration

5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

- Guy Reiter, Membre du Conseil d'Administration

5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

Emst & Young a été réélue comme réviseur d'entreprises, et ce jusqu'à la fin de la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CREDIT SUISSE ASSET MANAGEMENT FUND SERVICE (LUXEMBOURG) S.A.

Sebastian Best / Daniel Breger

Référence de publication: 2009068056/24.

(090080255) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2009.

manatee consilium, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 1, rue Louvigny.

R.C.S. Luxembourg B 92.879.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03.06.2009.

Signature.

Référence de publication: 2009068063/10.

(090080186) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2009.

Skélia S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 11, rue des Trois Cantons.
R.C.S. Luxembourg B 133.392.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Windhof, le 03.06.2009.

Signature.

Référence de publication: 2009068064/10.

(090080184) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2009.

N4O, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4289 Esch-sur-Alzette, 13, rue du Quartier.
R.C.S. Luxembourg B 104.297.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Esch-Sur-Alzette, le 03.06.2009.

Signature.

Référence de publication: 2009068065/10.

(090080182) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2009.

Oxeron Internet Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5969 Itzig, 13, rue de la Libération.
R.C.S. Luxembourg B 113.564.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Itzig, le 03.06.2009.

Signature.

Référence de publication: 2009068066/10.

(090080181) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2009.

Institution de Participation Industrielle, s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 19.840,00.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.
R.C.S. Luxembourg B 48.206.

Extrait des résolutions adoptées par l'Associé Unique en date du 19 mai 2009

La démission de Mademoiselle Sandra SCHWINNEN de son mandat de gérant de la société à compter du 19 mai 2009 a été acceptée.

La démission de Monsieur Antoine AWAD de son mandat de gérant de la société à compter du 19 mai 2009 a été acceptée.

Monsieur Christian BÜHLMANN, expert comptable, né le 1^{er} mai 1971 à Etterbeek (Belgique), résidant professionnellement à 127, rue de Mühlenbach, L-2168 Luxembourg a été nommé gérant de la société avec effet au 19 mai 2009.

Monsieur Alexandre TASKIRAN, expert comptable, né le 24 avril 1968 à Karaman (Turquie), résidant professionnellement à 127, rue de Mühlenbach, L-2168 Luxembourg a été nommé gérant de la société avec effet au 19 mai 2009.

Monsieur Thierry TRIBOULOT, employé privé, né le 2 avril 1973 à Villers-Semeuse (France), résidant professionnellement à 127, rue de Mühlenbach, L-2168 Luxembourg a été nommé gérant de la société avec effet au 19 mai 2009.

Le siège de la société a été transféré au 127, rue de Mühlenbach, L-2168 avec effet au 19 mai 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

INSTITUT DE PARTICIPATION INDUSTRIELLE S.AR.L.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009068456/24.

(090080821) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2009.

International Holding for African Development S.A. (IHAD), Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.
R.C.S. Luxembourg B 101.525.

Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009068457/10.

(090080397) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2009.

Gota Mar S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 84, avenue Victor Hugo.
R.C.S. Luxembourg B 93.399.

Le bilan au 31/12/2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 4 juin 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009068459/10.

(090080405) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2009.

e.t. Group S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3899 Foetz, 59, rue Théodore De Wacquant.
R.C.S. Luxembourg B 106.015.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 4 juin 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009068461/10.

(090080409) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2009.

Kingberg Immobilière S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 37.972.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 22 mai 2009 que, le mandat des organes sociaux étant venu à échéance, ont été renommés:

a) administrateurs

- Mademoiselle Sandra Bortolus, employée privée, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
- Madame Gabriele Schneider, directrice de société, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
- Monsieur Pierre Schmit, directeur de société, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

b) commissaire aux comptes

- INTERNATIONAL CORPORATE ACTIVITIES, INTERCORP S.A., établie et ayant son siège social à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont
jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire annuelle qui se tiendra en l'an 2015.

Luxembourg, le 22 mai 2009.

Pour extrait conforme

Pour le conseil d'administration

Signature

Référence de publication: 2009068677/24.

(090080486) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2009.

Comet Luxembourg Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 100.000,00.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 140.388.

Extrait des résolutions de l'associé unique prises à Luxembourg le 24 avril 2009

L'associé unique a pris les résolutions suivantes:

- L'associé unique a accepté la démission de:

* M. Ahmed Abdulla A. Fal-Mazroei, né le 1^{er} janvier 1961, au Qatar, ayant son adresse professionnelle au C/o Qatari Diar Real Estate Investment Company (Q.S.C.), Post Box 23175, Visitor Center Building, Lusail, Doha-Qatar, en qualité de gérant B, avec effet immédiat.

* M. Patrick Chenel, né le 18 mai 1962, à Landau (Allemagne), ayant son adresse professionnelle au C/o Qatari Diar Real Estate Investment Company (Q.S.C.), Post Box 23175, Visitor Center Building, Lusail, Doha-Qatar, en qualité de gérant B, avec effet immédiat.

- L'associé unique décide de nommer:

* M. Hassan Eisa Al-Fadhala, né le 1^{er} janvier 1963, au Qatar, ayant son adresse professionnelle au C/o Qatari Diar Real Estate Investment Company (Q.S.C.), Post Box 23175, Visitor Center Building, Lusail, Doha-Qatar, en qualité de gérant B, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

* M. Yousuf Ahmad H. Al-Hammadi, né le 1^{er} janvier 1957, au Qatar, ayant son adresse professionnelle au C/o Qatari Diar Real Estate Investment Company (Q.S.C.), Post Box 23175, Visitor Center Building, Lusail, Doha-Qatar, en qualité de gérant B, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

M. Yousuf Ahmad H. Al-Hammadi est également nommé en tant que Président du Conseil de Gérance de la société, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2009.

Pour Comet Luxembourg Holding S.à r.l.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2009068675/31.

(090080977) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2009.

Avafin-Re S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 39.181.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires tenue à Luxembourg le 29 mai 2009

L'Assemblée décide d'élire Administrateurs:

M. Bertil FAHLSTROM

M. Thomas JOHANSSON

M. Rikard EHNSIO

Leur mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice se terminant le 31 décembre 2009.

L'Assemblée décide, conformément aux dispositions de l'article 100 de la loi modifiée du 6 décembre 1991, de nommer Réviseur Indépendant de la société:

Compagnie Luxembourgeoise d'Expertise et de Révision Comptable

En abrégé CLERC, 1, rue Pletzer, L-8080 Bertrange

dont le mandat viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social se terminant le 31 décembre 2009.

Pour la société AVAFIN-RE S.A.

Aon Insurance Managers (Luxembourg) S.A.

Signature

Référence de publication: 2009068682/23.

(090080675) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2009.

Rommel Soparfi S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 89.960.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 5 décembre 2008 que, le mandat des organes sociaux étant venu à échéance, ont été renommés:

a) administrateurs

- Monsieur Domenico SALERNO, économiste, avec adresse professionnelle à GB - Cheshire SK3 9JH, 144 Castel Street - Edgeley

- Monsieur Pierre SCHMIT, directeur de société, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont

- Madame Gabriele SCHNEIDER, directrice de société, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

b) commissaire aux comptes

- INTERNATIONAL CORPORATE ACTIVITIES, INTERCORP S.A., établie et ayant son siège social à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire qui se tiendra en l'an 2014.

Luxembourg, le 14 mai 2009.

POUR EXTRAIT CONFORME

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Signature

Référence de publication: 2009068679/24.

(090080518) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2009.

ECP TTL & Cie S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 79.545.

—
*Extrait des résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Statutaire
des actionnaires de la Société tenue au siège social de la Société le 2 juin 2009*

L'Assemblée Générale des actionnaires a décidé de réélire Ernst & Young S.A., ayant son siège social au n° 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, commissaire aux comptes jusqu'à l'Assemblée Générale des actionnaires devant statuer sur les comptes se clôturant au 31 décembre 2009.

L'Assemblée Générale des actionnaires a décidé de réélire le Conseil de surveillance composé des membres ci-dessous jusqu'à l'Assemblée Générale des actionnaires devant statuer sur les comptes se clôturant au 31 décembre 2009.

- Madame Marie-Rose LUGLI, administrateur de sociétés, demeurant au 68-70, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg.

- Madame Monique TOMMASINI, employée privée, demeurant au 68-70, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg.

- Madame Antonella BUCICH, employée privée, demeurant à MC-98000 Monaco, 3, Avenue Kennedy.

Luxembourg, le 3 juin 2009.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2009068781/22.

(090080967) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2009.

MVT Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 127.785.

—
*Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires
tenue extraordinairement et par le conseil d'administration en date du 14 mai 2009*

1. M. Paul MARX a démissionné de son mandat d'administrateur.

2. Le nombre des administrateurs a été augmenté de 1 (un) à 3 (trois).

3. M. Hans DE GRAAF, administrateur de sociétés, né à Reeuwijk (Pays-Bas), le 19 avril 1950, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur de catégorie B jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2012.

4. Mme Nancy BLEUMER, administrateur de sociétés, née à Doetinchem (Pays-Bas), le 30 novembre 1971, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommée comme administrateur de catégorie B jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2012.

5. M. René TEN OEVER, administrateur de sociétés, né à Dordrecht (Pays-Bas), le 5 décembre 1962, demeurant professionnellement à L-1240 Luxembourg, 20, rue Charles Bernhoeft, a été nommé comme administrateur de catégorie A jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2012.

6. M. Hans DE GRAAF a été nommé comme président du conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2012.

Luxembourg, le 18 mai 2009.

Pour extrait sincère et conforme
Pour MVT Holding S.A.
Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.
Signatures

Référence de publication: 2009068763/27.

(090080424) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2009.

Pegamo Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1319 Luxembourg, 147, rue Cents.

R.C.S. Luxembourg B 84.121.

—
*Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire
tenue au siège social de la société en date du 22 février 2007*

Première résolution.

Monsieur Kurt Franz HANKE, économiste diplômé, né le 26/12/1949 à Trèves / Allemagne, demeurant à 9, rue de l'Industrie, L-4150 Esch/Alzette, est remplacé en qualité de Président du Conseil d'Administration par la société Mousel et Klein S.à r.l., avec siège social à L-4451 Belvaux, 266, route d'Esch, RCS: B 28.203 avec effet au 22/02/2007.

Deuxième résolution.

Monsieur Kurt Franz HANKE, économiste diplômé, né le 26/12/1949 à Trèves / Allemagne, demeurant à 9, rue de l'Industrie, L-4150 Esch/Alzette, est remplacé en qualité d'administrateur par la société Mousel et Klein S.à r.l., avec siège social à L-4451 Belvaux, 266, route d'Esch, RCS: B 28.203 avec effet au 22/02/2007.

Madame Elisabeth Maria PUNTKE, ingénieur diplômée, née le 23/05/1961 à Gleiwitz / Allemagne, demeurant à 9, rue de l'Industrie, L-4150 Esch/Alzette, est remplacée en qualité d'administrateur par la société INTERNATIONAL ALLIED SERVICES S.A., avec siège social à 2, rue Hannelanst, L-9544 Wiltz, RCS: B 107.117, avec effet au 22/02/07.

Monsieur Roger REICHLING, employé privé, né le 11/10/1958 à Differdange / Luxembourg, demeurant à 18, rue du Moulin, L-3660 Kayl, est remplacé en qualité d'administrateur par la société BRITANICA ASSET MANAGEMENT S.A., avec siège social à 2, rue Hannelanst, L-9544 Wiltz, RCS: B 107.480, avec effet au 22/02/07.

Troisième résolution.

La société FIDOM s.à.r.l., avec siège social à 2, rue Hannelanst, L-9544 Wiltz, et remplacée en qualité de commissaire aux comptes par la société Mousel et Klein S.à r.l., avec siège social à L-4451 Belvaux, 266, route d'Esch, RCS: B 28.203 avec effet au 22/02/2007.

Quatrième résolution.

L'assemblée décidé de renouveler le mandat du Président, des administrateurs et du commissaire aux comptes, pour une durée de six ans, le mandat se terminera lors de l'assemblée générale annuelle en 2013.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président prononce la clôture de l'Assemblée.

Fait à Luxembourg, le 22/02/2007.

Jeannot MOUSEL / Gisèle KLEIN / David MAMER

Président / Secrétaire / Scrutateur

Référence de publication: 2009068769/35.

(090080471) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2009.

Sunfast S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2352 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Probst.

R.C.S. Luxembourg B 106.492.

Lors de sa réunion en date du 29 mai 2009, l'assemblée générale des actionnaires a:

- pris acte de la démission des administrateurs suivants avec effet immédiat:

* Monsieur Daniel KUFFER, né le 22 mars 1963 à Differdange (Luxembourg), résidant professionnellement au 7, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg

* Monsieur Marco LAGONA, né le 18 avril 1972 à Milan (Italie), résidant professionnellement au 7, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg

* Monsieur Carlo SANTOEMMA, né le 25 mars 1967 à Matera (Italie), résidant professionnellement 7, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg

- décidé de nommer, pour la période expirant à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2009, les administrateurs suivants:

* Monsieur Jaap MEIJER, né le 24 septembre 1965 à Laren, Pays-Bas et résidant professionnellement 4 rue Jean-Pierre Probst, L-2352 Luxembourg

* Monsieur François BOURGON, né le 29 décembre 1969 à Phalsbourg, France et résidant professionnellement 4 rue Jean-Pierre Probst, L-2352 Luxembourg

* Monsieur Gianni DE BORTOLI, né le 13 mai 1979 à Boussu, Belgique et résidant professionnellement 106 Avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SUNFAST S.A., Société Anonyme

Signature

Référence de publication: 2009068784/26.

(090080985) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2009.

Pamplona PE Subco 8 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 145.565.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire de l'associé unique de la société tenue en date du 22 avril 2009

Il résulte du procès-verbal des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire de Pamplona PE Holdco 8 S.A., associé unique de la Société (l'Associé Unique), en date du 22 avril 2009, que:

- l'Associé Unique a décidé de nommer Monsieur John Hudson, né le 15 avril 1959 à Bindura (Zimbabwe) et résidant à Oakmere, North Weirs, Brockenhurst, Hampshire, S042 7QA (Royaume-Uni), en tant que gérant disposant de la signature A de la Société avec effet au 22 avril 2009 pour une durée indéterminée; et

- l'Associé Unique a décidé de nommer Monsieur Derek Whitworth, né le 4 mai 1959 à Hull (Royaume-Uni) et résidant au 11 Acacia Drive, Melbourne, Derbyshire, DE73 8LT (Royaume-Uni), en tant que gérant disposant de la signature B de la Société avec effet au 22 avril 2009 pour une durée indéterminée.

En conséquence de ce qui précède, le conseil de gérance de la Société est désormais composé comme suit:

- M. Vincent Goy, gérant disposant de la signature A;

- M. Pavel Nazarian, gérant disposant de la signature A;

- M. John Hudson, gérant disposant de la signature A;

- M. Raphaël Poncelet, gérant disposant de la signature B; et

- M. Derek Whitworth, gérant disposant de la signature B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pamplona PE Subco 8 S.à r.l.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2009068776/28.

(090080548) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2009.

Wieland Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 90.518.

—
*Extrait des décisions prises par l'assemblée générale
des actionnaires et par le conseil d'administration en date du 15 mai 2009*

1. Les mandats d'administrateur, de président du conseil d'administration et d'administrateur-délégué de M. Jean FELL, venus à échéance, n'ont pas été renouvelés.

2. Le mandat d'administrateur de M. Paul MARX, venu à échéance, n'a pas été renouvelé.

3. M. Hugo FROMENT, administrateur de sociétés, né à Laxou (France), le 22 février 1974, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.

4. M. Sébastien ANDRE, administrateur de sociétés, né à Metz (France), le 29 octobre 1974, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.

5. Le mandat d'administrateur de M. Gérard BIRCHEN a été renouvelé jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.

6. Le mandat de commissaire aux comptes de la société à responsabilité limitée COMCOLUX S.à r.l. a été renouvelé jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.

7. M. Hugo FROMENT a été nommé comme président du conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.

Luxembourg, le 28 mai 2009.

Pour extrait sincère et conforme

Pour WIELAND INVEST S.A.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009068775/29.

(090080502) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2009.

La Panoramique S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 118.482.

—
Rapport de l'assemblée générale extraordinaire

L'an Deux Mille neuf, le 18 mai.

Se sont réunis les actionnaires de la société LA PANORAMIQUE S.A. à son siège social ce jour.

L'ordre du jour est le suivant:

- Nomination des trois Administrateurs délégués

Résolution unique

- Nomination de Monsieur Jean-Baptiste PAUCHARD né le 5 septembre 1976 à BEAUNE - FRANCE et demeurant 15 Boulevard Royal - L-2449 Luxembourg,

Comme Administrateur Délégué jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2012

- Nomination de Madame Maria VLASIE née le 22 juillet 1977 à PITESTI-ROUMANIE et demeurant 15, Boulevard Royal - L-2449 Luxembourg,

Comme Administrateur Déléguée jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2012

- Nomination de Monsieur Hervé FOUCAULT, né le 7 mai 1972 à PONTOISE - FRANCE et demeurant 15, Boulevard Royal - L-2449 Luxembourg,

Comme Administrateur Délégué jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2012

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Signature
Le Président

Référence de publication: 2009068746/25.

(090080864) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2009.

Finathem Europe, Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 102.126.

—
*Extrait des résolutions adoptées par l'assemblée générale ordinaire
annuelle des actionnaires de la Société tenue au siège social de la Société le 15 mai 2009*

Lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires tenue à Luxembourg le 15 mai 2009, il a été décidé de:

1. réélire, jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires devant se tenir en l'année 2010 pour statuer sur l'approbation des comptes annuels au 31 décembre 2009, les administrateurs de la Société, à savoir:

- M. Vincent GOY, résidant professionnellement au 68-70, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg;
- M. Olivier GUYOT, demeurant au 15, rue de la Pompe, F-75016, Paris; et
- M. Jean-Daniel CAMUS, demeurant au 40, rue Babert de Jouy, F-75007 Paris.

2. réélire PricewaterhouseCoopers S.à r.l., société à responsabilité limitée dont le siège social est situé au 400, rue d'Esch, L-1014 Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 65.477, en tant que commissaire de la Société jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires devant se tenir en l'année 2010 pour statuer sur l'approbation des comptes annuels au 31 décembre 2009.

Luxembourg, le 28 mai 2009.

Pour la Société
Signature

Référence de publication: 2009068780/23.

(090080965) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2009.

Matura S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 11, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 146.118.

—
EXTRAIT

Il résulte de la décision prise par l'actionnaire unique de la Société en date du 18 mai 2009 que:

1. Est nommée aux fonctions de commissaire aux comptes de la Société:

la société Belthur Accounting Ltd, ayant son siège social au 1 Kings Avenue, Winchmore Hill, London N21 3NA (United Kingdom), avec effet immédiat.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2009068782/17.

(090080971) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2009.

Corsica Paradise S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 92.785.

—
Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration tenu à Luxembourg le 29 mai 2009 à 13.00 heures

Le Conseil d'Administration a décidé de nommer l'Administrateur de catégorie A, Monsieur Matthijs BOGERS, également en tant que Président avec effet au 29 mai 2009 jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2009.

Représentée par M. Matthijs BOGERS

Administrateur

Référence de publication: 2009068693/14.

(090080879) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2009.

Dansaudi Two S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 103.739.

L'an deux mil neuf, le quatorze mai.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg.

Se réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société DANSAUDI TWO S.A., une société anonyme ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, constituée en date du 7 octobre 2004 suivant acte reçu par Maître Jacques DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 17 du 7 janvier 2005, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, à la section B, sous le numéro 103739.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Vania BARAVINI, employée privée, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Le Président nomme comme secrétaire Madame Carine GRUNDHEBER, employée privée, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutatrice Madame Alexia UHL, employée privée, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée ayant ainsi été constitué, le Président déclare et requiert au notaire d'acter que:

I) L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Décision sur la mise en liquidation de la société.
2. Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs.

II) Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, laquelle, signée par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés, par les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Les procurations des actionnaires représentés, signées "ne varietur" par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau et le notaire instrumentaire, resteront aussi annexées au présent acte.

III) Il appert de la liste de présence que les 310 (trois cent dix) actions, représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou dûment représentées à la présente assemblée générale extraordinaire.

IV) Le Président constate que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'Assemblée cette dernière prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

Conformément à la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle qu'elle a été modifiée, l'Assemblée décide de dissoudre la Société.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'Assemblée décide de nommer en qualité de liquidateur:

Monsieur Federico FRANZINA, employé privé, demeurant professionnellement au 5, Place du Théâtre, L-2613 Luxembourg.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148 bis de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle qu'elle a été modifiée.

Il peut accomplir tous les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation des actionnaires dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires; donner mainlevée, avec ou sans paiement de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de l'inventaire et peut se référer aux comptes de la Société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales ou déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société en raison du présent acte sont évalués à environ mille deux cents Euro.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue française, suivi d'une version anglaise, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version française prévaudra.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite aux comparants, connus du notaire instrumentant par leur nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Suit la traduction anglaise / Follows the English translation:

In the year two thousand nine, on the fourteenth day of May.

Before Us, Maître Joseph ELVINGER, notary residing in Luxembourg.

Is held the Extraordinary General Shareholders' Meeting of the company DANSAUDI TWO S.A., a "société anonyme" having its registered office at 2, avenue Charles, L-1653 Luxembourg, incorporated on October 7, 2004 pursuant to a deed received by Me Jacques DELVAUX, civil law notary residing in Luxembourg, published in the "Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations" number 17 of January 7, 2005, registered with the Luxembourg Trade and Companies register at section B under number 103739.

The meeting is opened and presided over by Mrs Vania BARAVINI, private employee, residing professionally at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

The Chairman appoints as secretary Mrs Carine GRUNDHEBER, private employee, residing professionally at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

The Meeting elects as scrutineer Mrs Alexia UHL, private employee, residing professionally at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

The bureau of the meeting having thus been constituted, the Chairman declares and requests the notary to state that:

I) The agenda of the meeting is the following:

1. Decision to put the company into liquidation.
2. Appointment of a liquidator and determination of his powers.

II) The shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list, which, signed by the shareholders present and by the proxies of the represented shareholders, the members of the bureau of the meeting and by the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time by the registration authority.

The proxies given by the represented shareholders after having been signed "ne varietur" by the shareholders present, by the proxies of the represented shareholders, the members of the bureau of the meeting and by the undersigned notary will also remain annexed to the present deed.

III) As appears from the attendance list, the 310 (three hundred and ten) shares representing the whole share capital of the Company are present or duly represented at the present extraordinary general meeting.

IV) The Chairman states that the present meeting is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

After the foregoing has been approved by the Meeting, the same unanimously takes the following resolutions:

First resolution

In compliance with the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended, the Meeting decides to dissolve the Company.

Second resolution

As a consequence of the above taken resolution, the Meeting decides to appoint as liquidator:

Mr Federico FRANZINA, employee private, residing professionally in L-2613 Luxembourg, 5, Place du Théâtre.

The liquidator has the broadest powers as provided for by Articles 144 to 148 bis of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended.

He may accomplish all the acts provided for by Article 145 without requesting the authorization of the shareholders in the cases in which it is requested.

He may exempt the registrar of mortgages to take registration automatically; renounce all the real rights, preferential rights, mortgages, actions for rescission; remove the attachment, with or without payment of all the preferential or mortgaged registrations, transcriptions, attachments, oppositions or other impediments.

The liquidator is relieved from inventory and may refer to the accounts of the Company.

He may, under his responsibility, for special or specific operations, delegate to one or more proxies such part of his powers he determines and for the period he will fix.

Nothing else being on the agenda, the meeting was closed.

Costs

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at one thousand two hundred Euro.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons the present deed is worded in French followed by an English version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the French and the English text, the French version will prevail.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, known to the notary by their surname, first name, civil status and residence, said persons signed together with Us, the notary, this original deed.

Signé: V. BARAVINI, C. GRUNDHEBER, A. UHL, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 18 mai 2009. Relation: LAC/2009/19214. Reçu douze euros (12.- €)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mai 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009068967/211/128.

(090081343) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2009.

ING REEOF Soparfi C S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 492.400,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 105.071.

In the year two thousand and nine, on the twentieth of May.

Before US Maître Joëlle BADEN, notary residing in Luxembourg, acting in replacement of Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, momentarily absent, the latter remaining depositary of the present minutes.

There appeared:

ING REEOF Soparfi D S.à r.l., a "société à responsabilité limitée", having its registered office in L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, R.C.S. Luxembourg, number B 107.940, duly represented by its manager IREIM Services Luxembourg PSF S.à r.l., with registered office in L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, here represented by Corinne Petit, employee, with professional address at 74, Avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg, on May 18th, 2009.

The said proxy, signed "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, acting in its capacity as the sole partner, has requested the undersigned notary to enact the following:

The appearing party is the sole partner of "ING REEOF Soparfi C S.à r.l.", a limited liability corporation with registered office in L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, incorporated by deed of Me Alphonse LENTZ, then residing in Remich, on December 8th, 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 295 dated April 2nd, 2005. These Articles of Association have been amended for the last time by deed of Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, on August 21st, 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2303 dated September 20th, 2008.

The capital of the company is fixed at ninety-seven thousand four hundred euro (97,400.- EUR) represented by nine hundred seventy-four (974) parts, with a nominal value of one hundred euro (100.- EUR) each, entirely paid in.

The appearing party takes the following resolutions:

57042

First resolution

The sole partner resolves to increase the corporate capital by an amount of three hundred and ninety-five thousand euro (395,000.- EUR), so as to raise it from its present amount of ninety-seven thousand four hundred euro (97,400.- EUR) to four hundred and ninety-two thousand four hundred euro (492,400.- EUR), by issuing three thousand nine hundred and fifty (3,950) new parts with a par value of one hundred euro (100.- EUR) each, having the same rights and obligations as the existing parts.

Subscription and Liberation

The appearing sole partner "ING REEOF Soparfi D S.à r.l." declares to subscribe to the three thousand nine hundred and fifty (3,950) new parts and to pay them up, fully in cash, at its par value of one hundred euro (100.- EUR), so that the amount of three hundred and ninety-five thousand euro (395,000.- EUR) is at the free disposal of the Company, proof of which has been given to the undersigned notary.

Second resolution

The appearing sole partner resolves to amend article 6 of the articles of incorporation, so as to reflect the increase of capital, which shall henceforth have the following wording:

" **Art. 6.** The capital is set at four hundred and ninety-two thousand four hundred euro (492,400.- EUR) represented by four thousand nine hundred twenty-four (4,924) parts of a par value of one hundred euro (100.- EUR) each."

The undersigned notary who understands and speaks English, states that upon request of the above appearing party, this deed is worded in English followed by a French translation and that in case of any divergence between the English and the French text, the English text shall be prevailing.

Whereof this notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day appearing at the beginning of this document.

The document having been read and translated to the appearing persons, the appearing persons signed together with the notary the present original deed.

Suit la version française

L'an deux mille neuf, le vingt mai.

Par-devant Nous Maître Joëlle BADEN, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, momentanément absente, laquelle dernière nommée restera dépositaire du présent acte.

Ont comparu:

ING REEOF Soparfi D S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 107.940, dûment représentée par son gérant IREIM Services Luxembourg PSF S.à r.l., avec siège social à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, ici représentée par Madame Corinne Petit, employée, avec adresse professionnelle au 74, Avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, en vertu d'une procuration délivrée à Luxembourg, le 18 mai 2009.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, agissant en sa qualité d'associée unique, a requis le notaire instrumentaire de documenter ce qui suit:

La société comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée "ING REEOF Soparfi C S.à r.l.", avec siège social à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, constituée suivant acte reçu par Me Alphonse LENTZ, alors de résidence à Remich, en date du 8 décembre 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 295 du 2 avril 2005 dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 21 août 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2303 du 20 septembre 2008.

Le capital social de la société est fixé à quatre-vingt-dix-sept mille quatre cents euros (97.400.- EUR) représenté par neuf cent soixante-quatorze (974) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (100.- EUR) chacune.

L'associée unique prend les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associée unique décide d'augmenter le capital social de la société d'un montant de trois cent quatre-vingt-quinze mille euros (395.000.- EUR) afin de le porter de son montant actuel de quatre-vingt-dix-sept mille quatre cents euros (97.400.- EUR) à quatre cent quatre-vingt-douze mille quatre cents euros (492.400.- EUR), par l'émission de trois mille neuf cent cinquante (3.950) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de cent euros (100.- EUR) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

Souscription et Libération

Et à l'instant, les trois mille neuf cent cinquante (3.950) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de cent euros (100.- EUR) ont été souscrites par l'associée unique "ING REEOF Soparfi D S.à r.l." et entièrement libérée en espèces, de sorte que le montant de trois cent quatre-vingt-quinze mille euros (395.000.- EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ainsi qu'il a été justifié au notaire instrumentant.

Deuxième résolution

L'associée unique décide, suite à la résolution précédemment prise, de modifier l'article 6 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à quatre cent quatre-vingt-douze mille quatre cents euros (492.400.- EUR) représenté par quatre mille neuf cent vingt-quatre (4.924) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (100.- EUR) chacune."

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et la traduction française, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux mandataires de la partie comparante, connus du notaire par noms, prénoms usuels, état et demeure, ils ont signé avec le notaire la présente minute.

Signé: C. Petit et J. Baden

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 22 mai 2009. Relation: LAC/2009/19840. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.-

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009068855/5770/105.

(090081043) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2009.

Performa Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 26, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 33.407.

Extract of the minutes of the annual general meeting of the shareholders of the Company held on 31 March 2009 at the registered office of the Company

The meeting decided to re-appoint the current Directors and the Auditor for a new period of one year.

The Directors are:

- Mr Alfons Thöny, Managing Partner of Salmann Investment Management AG, Vaduz, Liechtenstein
- Mr Yves De Vos, Managing Director of VP Bank (Luxembourg) S.A., Luxembourg, Luxembourg
- Dr Michael Werner, Managing Director of HNW Family Office AG, Ertenbach, Switzerland
- Mr Romain Moebus, Managing Director of VPB Finance S.A., Luxembourg, Luxembourg as Director

The Auditor is:

- Deloitte SA, 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

The mandate of the Directors and of the Auditor shall expire immediately after the annual general meeting of the shareholders to be held in the year two thousand ten.

Traduction en français

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la société qui s'est tenue en date du 31 mars 2009 au siège social

L'assemblée décide de réélire les administrateurs et le réviseur d'entreprises en fonction pour une nouvelle période d'un an.

Les administrateurs sont:

- M. Alfons Thöny, Managing Partner of Salmann Investment Management AG, Vaduz, Liechtenstein
- M. Yves De Vos, Managing Director of VP Bank (Luxembourg) S.A., Luxembourg, Luxembourg
- Dr Michael Werner, Managing Director of HNW Family Office AG, Erlenbach, Switzerland

- M. Romain Moebus, Managing Director of VPB Finance SA, Luxembourg, Luxembourg aux fonctions d'Administrateur de la Société.

Le réviseur d'entreprises est:

- Deloitte S.A., 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Les mandats des administrateurs et du réviseur d'entreprises prendront fin immédiatement à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an deux mille dix.

Certified true extract / Extrait certifié conforme

Yves de Vos / Romain Moebus

Directors / Administrateurs

Référence de publication: 2009068702/37.

(090080855) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2009.

Carioca Sol S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 105.173.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 4 mai 2009

- L'Assemblée accepte la démission en tant qu'administrateur de classe B de Monsieur Pieter van Nugteren, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et nomme en remplacement Monsieur Onno Bouwmeister, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Son mandat se terminera lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2009.

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de classe A de Monsieur Ernesto Lejeune Valcàrel, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle 6-1 Legazpi à E-20004 San Sebastian et de Monsieur Enrique Vallejo Inchausti, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle 6-1 Legazpi à E-20004 San Sebastian et les mandats d'administrateur de classe B de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de Monsieur Peter van Opstal, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2009.

Luxembourg, le 4 mai 2009.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009068850/25.

(090080659) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2009.

William Finance S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 29.430.

L'an deux mille neuf, le trente avril.

Pardevant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding "WILLIAM FINANCE S.A.", ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte notarié, en date du 15 décembre 1988, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 77 de 1989.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur René SCHLIM, employé privé, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Annette SCHROEDER, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Claudine HAAG, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentaire. Ladite liste de

présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les actions sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1.- Décision sur la mise en liquidation de la société.

2.- Nomination d'un ou de plusieurs liquidateurs et détermination de leurs pouvoirs.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide la dissolution de la société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de nommer comme liquidateur:

Monsieur René SCHLIM, avec adresse professionnelle à L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II, né à Luxembourg, le 8 mai 1953.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, les comparants ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: R. SCHLIM, A. SCHROEDER, C. HAAG et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 6 mai 2009. Relation: LAC/2009/17573. Reçu douze euros (12.- EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR COPIE CONFORME - délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 19 mai 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009068827/242/55.

(090081164) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2009.

Perminvest Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 74.233.

Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires en date du 25 mai 2009

1. La cooptation de M. Jacques CLAEYS comme administrateur décidée par le conseil d'administration en date du 12 décembre 2008 n'a pas été ratifiée.

2. La cooptation de M. Sébastien ANDRE comme administrateur décidée par le conseil d'administration en date du 16 décembre 2008 n'a pas été ratifiée.

3. M. Xavier SOULARD, administrateur de sociétés, né à Châteauroux (France), le 14 août 1980, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2012.

4. M. Philippe TOUSSAINT, administrateur de sociétés, né à Arlon (Belgique), le 2 septembre 1975, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2012.

5. La société anonyme FIDUCIAIRE INTERNATIONALE SA a démissionné de son mandat de commissaire aux comptes.

6. La société à responsabilité limitée COMCOLUX S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B 58.545, avec siège social à L-1331 Luxembourg, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommée comme commissaire aux comptes jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2012.

Luxembourg, le 2 juin 2009.

Pour extrait sincère et conforme
Pour PERMINVEST HOLDING S.A.
Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.
Signatures

Référence de publication: 2009068754/28.

(090080353) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2009.

Core Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 83.369.

—
Extrait du Conseil d'administration tenu en date du 18 mai 2009

Après délibération, le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

Le Conseil d'Administration accepte la démission de son poste d'administrateur de Madame Catherine CALVI née le 6 mai 1969 à Namur, Belgique, et demeurant professionnellement au 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg.

Deuxième résolution

Conformément à l'article 52 de la loi du 23 novembre 1972, le Conseil d'Administration décide de nommer Pascale TROQUET née le 16 août 1968 à Hermalle s/Argenteau, Belgique, et demeurant professionnellement au 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg en remplacement de l'administrateur démissionnaire.

La prochaine Assemblée Générale des Actionnaires statuera sur sa nomination définitive.

Luxembourg, le 26 mai 2009.

Euro-Suisse Audit (Luxembourg)
Domiciliataire
Signature

Référence de publication: 2009068811/21.

(090080728) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2009.

Tortelina S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 105.181.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 4 mai 2009

- L'Assemblée accepte la démission en tant qu'administrateur de classe B de Monsieur Pieter van Nugteren, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et nomme en remplacement Monsieur Onno Bouwmeister, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Son mandat se terminera lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2009.

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de classe A de Monsieur Ernesto Lejeune Valcàrel, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle 6-1 Legazpi à E-20004 San Sebastian et de Monsieur Enrique Vallejo Inchausti, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle 6-1 Legazpi à E-20004 San Sebastian et les mandats d'administrateur de classe B de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de Monsieur Peter van Opstal, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2009.

Luxembourg, le 4 mai 2009.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009068847/25.

(090080668) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2009.

Entrerios Invest S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 58.507.

L'an deux mille neuf, le huit mai.

Pardevant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "ENTRERIOS INVEST S.A.", ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte notarié, en date du 18 mars 1997, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 336 du 30 juin 1997 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte sous seing privé, publié au Mémorial C, numéro 390 du 29 mai 2001.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jacques RECKINGER, maître en droit, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Sonia ARIES, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur René SCHLIM, employé privé, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les actions sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1.- Décision sur la mise en liquidation de la société.

2.- Nomination d'un ou de plusieurs liquidateurs et détermination de leurs pouvoirs.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide la dissolution de la société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de nommer comme liquidateur:

Monsieur René SCHLIM, avec adresse professionnelle à L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II, né à Luxembourg, le 8 mai 1953.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilégiés, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, les comparants ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: J. RECKINGER, S. ARIES, R. SCHLIM et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 13 mai 2009. Relation: LAC/2009/18578. Reçu douze euros (12.- EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR COPIE CONFORME - délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 19 mai 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009068835/242/56.

(090081135) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2009.

Chancery Place Limited S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 15.589,00.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 117.390.

In the year two thousand and nine, on the fifteenth of May.

Before Us Maître Martine SCHAEFFER, notary, residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

Anglo Irish Assurance Company Limited, with registered office at 23, Heritage House, Saint Stephen's Green, IRL-DUBLIN 2, Ireland, hereby represented by Mrs Corinne PETIT, with professional address at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Dublin (Ireland) on March 26th, 2009, (the Sole Shareholder).

Which proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

The Sole Shareholder, in its capacity in which it acts, has requested the undersigned notary to act that it represents the entire share capital of Chancery Place Limited S.à r.l. (the Company), established under the laws of Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 117.390, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, then residing in Remich, dated June 21st, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 1625 of August 28th, 2006 (the Articles). The Articles of the Company have been amended several times and for the last time pursuant to a deed of the same notary dated October 25th, 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 2795 of December 4th, 2007.

The Sole Shareholder acknowledges that the present extraordinary general meeting is regularly constituted and that it may validly deliberate on the following agenda:

Agenda

1. Decision to increase the share capital of the Company from its current amount of ten thousand five hundred seventy-four Pounds Sterling (GBP 10,574) by an amount of five thousand and fifteen Pounds Sterling (GBP 5,015) to an amount of fifteen thousand five hundred and eighty-nine Pounds Sterling (GBP 15,589);

2. To issue two hundred ninety-five (295) new shares with a nominal value of seventeen Pounds Sterling (GBP 17) per share, having the same rights and privileges as the existing shares and entitling to dividends from the Company as from the day of the resolutions of the Sole Shareholder resolving on the proposed capital increase;

3. To accept subscription for these new shares by Anglo Irish Assurance Company Limited and to accept payment in full for such new shares by a contribution in cash;

4. Subsequent amendment of article 4, first paragraph of the articles of association of the Company;

5. Miscellaneous.

This having been declared, the Sole Shareholder, represented as stated above, has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolve to increase the share capital of the Company from its current amount of ten thousand five hundred seventy-four Pounds Sterling (GBP 10,574) by an amount of five thousand and fifteen Pounds Sterling (GBP 5,015) to an amount of fifteen thousand five hundred and eighty-nine Pounds Sterling (GBP 15,589).

Second resolution

The Sole Shareholder resolved to issue two hundred ninety-five (295) new shares with a nominal value of seventeen Pounds Sterling (GBP 17) per share, having the same rights and privileges as the existing shares and entitling to dividends from the Company as from the day of the present resolutions of the Sole Shareholder.

Subscription - Payment

The Sole Shareholder declared to subscribe for two hundred ninety-five (295) new shares having each a nominal value of seventeen Pounds Sterling (GBP 17) in a total amount of five thousand and fifteen Pounds Sterling (GBP 5,015) and to make payment for such new shares by a contribution in cash.

The amount of five thousand and fifteen Pounds Sterling (GBP 5,015) is thus as from now at the disposal of the Company, evidence thereof having been submitted to the undersigned notary.

Thereupon, the Sole Shareholder resolved to accept the said subscription and payment and to allot the two hundred ninety-five (295) new shares to itself as Subscriber.

Third resolution

The Meeting resolves, further to the first resolution, to amend the article 4, first paragraph of the Articles, in its English version, as follows:

" **Art. 4. (1st paragraph).** The Company's subscribed share capital is set at fifteen thousand five hundred and eighty-nine Pounds Sterling (GBP 15,589), divided into nine hundred seventeen (917) shares of a par value of seventeen Pounds Sterling (GBP 17) each."

Expenses

The expenses, costs, remuneration and charges, in any form whatever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately one thousand two hundred euro (EUR 1,200.-).

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing parties and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the year and date first written above.

This document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder signs together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède

L'an deux mille neuf, le quinze mai.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire résidant à Luxembourg.

A COMPARU:

Anglo Irish Assurance Company Limited, ayant son siège social au 23, Heritage House, Saint Stephen's Green, IRL-DUBLIN 2, Irlande, ici représentée par Madame Corinne PETIT, ayant son adresse professionnelle au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Dublin (Irlande) le 26 mars 2009, (l'Associé Unique).

Ladite procuration, après avoir été signée "ne varietur" par la mandataire agissant pour le compte des parties comparantes et le notaire instrumentaire, demeurera attachée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

L'Associé Unique a requis le notaire instrumentaire de prendre acte de ce qu'il représente la totalité du capital social de la société à responsabilité limitée dénommée Chancery Place Limited S.à r.l. (la Société), société de droit luxembourgeois, immatriculée auprès du registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 117.390, constituée selon acte du notaire instrumentaire, alors de résidence à Remich, du 21 juin 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 1625 du 28 août 2006 (les Statuts). Les Statuts de la Société ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu suivante acte du même notaire, du 25 octobre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 2795 du 4 décembre 2007.

L'Associé Unique déclare que la présente assemblée générale extraordinaire est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1. Augmentation de capital de la Société de son montant actuel de dix mille cinq cent soixante-quatorze Livres Sterling (GBP 10.574) par un montant de cinq mille quinze Livres Sterling (GBP 5.015) à un montant de quinze mille cinq cent quatre-vingt-neuf Livres Sterling (GBP 15.589);

2. Émission de deux cent quatre-vingt-quinze (295) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de dix-sept Livres Sterling (GBP 17) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes et participant aux bénéfices de la Société à partir du jour de la décision de l'Associé Unique décidant de l'augmentation de capital proposée;

3. Acceptation de la souscription de ces parts sociales nouvelles par Anglo Irish Assurance Company Limited et acceptation de la libération intégrale de ces parts sociales nouvelles par un apport en espèces;

4. Modification subséquente de l'article 4, alinéa 1^{er} des statuts de la Société;

5. Divers.

Ceci ayant été déclaré, l'Associé Unique représentés comme indiqué ci avant, ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société pour le porter de son montant actuel de dix mille cinq cent soixante-quatorze Livres Sterling (GBP 10.574) par un montant de cinq mille quinze Livres Sterling (GBP 5.015) à un montant de quinze mille cinq cent quatre-vingt-neuf Livres Sterling (GBP 15.589).

Deuxième résolution

L'Associé Unique a décidé d'émettre deux cent quatre-vingt-quinze (295) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de dix-sept Livres Sterling (GBP 17) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes et participant aux bénéfices de la Société à partir du jour des présentes résolutions de l'Associé Unique.

Souscription - Paiement

L'Associé Unique a déclaré vouloir souscrire deux cent quatre-vingt-quinze (295) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de dix-sept Livres Sterling (GBP 17) chacune et d'une valeur totale égale à cinq mille quinze Livres Sterling (GBP 5.015) et vouloir libérer intégralement ces parts sociales nouvelles par un apport en espèces.

Le montant de cinq mille quinze Livres Sterling (GBP 5.015) est à partir de maintenant à la disposition de la Société, la preuve ayant été apportée au notaire instrumentant.

Ensuite, l'Associé Unique a décidé d'accepter ladite souscription et ladite libération intégrale et d'émettre les deux cent quatre-vingt-quinze (295) parts sociales nouvelles à lui-même en qualité de Souscripteur.

Troisième résolution

L'Assemblée décide de modifier suite à la première résolution ci-dessus, l'article 4, alinéa 1^{er} des Statuts, dans sa version française, comme suit:

" **Art. 4. (Alinéa 1^{er}).** Le capital social souscrit de la Société est fixé à quinze mille cinq cent quatre-vingt-neuf Livres Sterling (GBP 15.589), représenté par neuf cent dix-sept (917) parts sociales d'une valeur nominale de dix-sept Livres Sterling (GBP 17) chacune."

Frais

Les dépens, coûts, honoraires et charges, sous quelque forme qu'ils soient et lesquels sont encourus par la Société en raison du présent acte sont estimés à approximativement mille deux cents euros (EUR 1.200,-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des prédites parties comparantes, le présent acte est établi en anglais, suivi d'une version française.

A la requête de ces mêmes parties comparantes, et en cas de distorsions entre la version anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des parties comparantes, elle a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. Petit et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 20 mai 2009. Relation: LAC/2009/19740. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.-

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009068947/5770/140.

(090081065) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2009.

**Insight PVD S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Crystal Sienna S.à r.l.).**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 145.512.

In the year two thousand and nine, on the eighteenth of May.

Before Maître Joseph ELVINGER, notary public residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of "Crystal Sienna S.à r.l.", a "Société à Responsabilité Limitée", having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under section B 145.512 incorporated following a deed of Maître Henri Hellinckx of March 17, 2009, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 825, page 39588 on April 17, 2009.

The meeting is presided by Régis Galiotto, jurist, with professional address at Luxembourg,

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Flora Gibert, jurist, with professional address at Luxembourg,

The chairman requests the notary to act that:

I. The shareholder presents or represented and the number of shares held by him are shown on an attendance list. That list and the proxy, signed by the appearing person and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II. As it appears from the attendance list, all the 12,500 (twelve thousand five hundred) shares, representing the whole capital of the Company, are represented so that the shareholder exercising the powers devolved to the meeting can validly decide on all items of the agenda of which the shareholder has been beforehand informed.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda

- 1.- To amend the title of the corporation to be changed into "Insight PVD S.à r.l."
- 2.- To amend article two of the Articles of Incorporation.
- 3.- To amend the article thirteen of the Articles of Incorporation.
- 4.- To accept the resignation of Xavier Pauwels as Manager A of the Company.
- 5.- To accept the resignation of Laurent Ricci as Manager B of the Company.
- 6.- To appoint Samuel Brooks and Lawrence Handen as Managers A of the Company.
- 7.- To appoint Jean-Philippe Fiorucci and Bruno Bagnouls as Managers B of the Company.

After the foregoing was approved by the meeting, the shareholder decides what follows:

First resolution:

The meeting decides to change the title of the corporation from "Crystal Sienna S.à r.l." to "Insight PVD S.à r.l."

Second resolution:

As a consequence of the foregoing resolution, the meeting decides to amend Article two of the Articles of Incorporation, to read as follows:

Art. 2. The company's name is "Insight PVD S.à r.l."

Third resolution:

The meeting decides to amend article thirteen of the Articles of Incorporation and to give it the following wording:

Art. 13. Resolutions of the meetings of the Board of Managers shall in principle be adopted in meetings.

Any manager may act at any meeting of managers by appointing in writing or by telefax, cable, telegram or telex another manager as his proxy.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at the managers' meeting.

However, to the extent permitted by law, resolutions of the meetings of the Board of Managers may be adopted outside meetings in writing, by facsimile, by e-mail or in telephone or videoconferences without complying with any provisions set forth herein with regard to the convocation of such meetings, including by circular means, provided that no Manager participates in meetings (telephone conferences) telephonically from the United States. Managers' resolutions, including circular resolutions, may be conclusively certified or an extract thereof may be issued under the jointly signature of one class A manager and one class B manager.

Fourth resolution:

The meeting decides to acknowledge and accept the resignation of Mr. Xavier Pauwels, with professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, from his mandate as Manager A of the Company with immediate effect.

The meeting decides also to grant full discharge to Mr. Xavier Pauwels for his duties of Manager A of the Company.

Fifth resolution:

The meeting decides to acknowledge and accept the resignation of Mr. Laurent Ricci, with professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, from his mandate as Manager B of the Company with immediate effect.

The meeting decides also to grant full discharge to Mr. Laurent Ricci for his duties of Manager B of the Company.

Sixth resolution:

The meeting decides to appoint Mr. Lawrence Handen, with professional address at 680 Fifth Avenue, 8th Floor, New York, NY 10019, and Mr. Samuel Brooks, with professional address at 680 Fifth Avenue, 8th Floor, New York, NY 10019, as new Managers A of the Company with immediate effect and for an undetermined period.

Seventh resolution:

The meeting decides to appoint Mr. Jean-Philippe Fiorucci, with professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, and Mr. Bruno Bagnouls, with professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, as new Managers B of the Company with immediate effect and for an undetermined period.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately 1,400.- Euros.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille neuf, le dix-huit mai.

Pardevant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des associés de la Société à Responsabilité Limitée "Crystal Sienna S.à r.l.", ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 145.512, constituée suivant un acte du 17 mars 2009, publié le 17 avril 2009 au Mémorial C numéro 825, page 39588.

L'assemblée est présidée par Régis Galiotto, juriste, avec adresse professionnelle au Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Flora Gibert, juriste, avec adresse professionnelle au Luxembourg,

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- L'associé présent ou représenté et le nombre de parts qu'il détient sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et la procuration, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II. Ainsi qu'il résulte de ladite liste de présence, toutes les 12,500 (douze mille cinq cents) parts sociales, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire de sorte que

l'associé, exerçant les pouvoirs dévolus à l'assemblée peuvent valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont l'associé a préalablement été informé.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

- 1.- Modification de la dénomination de la société, à changer en "Insight PVD S.à r.l."
- 2.- Modifier l'article deux des statuts.
- 3.- Modifier l'article treize des statuts.
- 4.- Accepter la démission de Xavier Pauwels en tant que gérant de classe A de la société.
- 5.- Accepter la démission de Laurent Ricci en tant que gérant de classe B de la société.
- 6.- Nommer Samuel Brooks et Lawrence Handen en tant que gérants de classe A de la société.
- 7.- Nommer Jean-Philippe Fiorucci et Bruno Bagnouls en tant que gérants de classe B de la société.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les associés décident ce qui suit:

Première résolution:

L'assemblée décide de changer la dénomination de la société, de "Crystal Sienna S.à r.l." en "Insight PVD S.à r.l."

Deuxième résolution:

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article deux des statuts pour lui donner la teneur suivante:

Art. 2. La dénomination de la société sera "Insight PVD S.à r.l."

Troisième résolution:

L'assemblée décide de modifier l'article treize des statuts pour lui donner suivante:

Art. 13. Les résolutions des réunions du conseil de gérance doivent en principe être adoptées dans les réunions.

Chaque gérant peut prendre part aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit ou par télécopie, câble, télégramme ou télex un autre gérant pour le représenter.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil de gérance.

Toutefois, dans la mesure permise par la loi, les résolutions des réunions du Conseil de gérance peuvent être adoptées par écrit, par télécopie, par e-mail ou téléphone ou vidéoconférence, sans satisfaire aux dispositions prévues en matière de convocation de ces réunions y compris par voie circulaire, à condition qu'aucun gérant ne participe à ces réunions (conférences téléphoniques) depuis les États-Unis. Les résolutions des réunions du conseil de gérance, y compris les résolutions circulaires, ou un extrait de celle-ci peuvent être certifiées ou publiés par la signature conjointe d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B.

Quatrième résolution:

L'assemblée décide d'accepter la démission de Mr Xavier Pauwels, demeurant professionnellement au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, pour son mandat de gérant de classe A de la société avec effet immédiat.

L'assemblée décide également de décharger Mr Xavier Pauwels dans sa fonction de gérant de classe A de la société.

Cinquième résolution:

L'assemblée décide d'accepter la démission de Mr Laurent Ricci, demeurant professionnellement au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, pour son mandat de gérant de classe B de la société avec effet immédiat.

L'assemblée décide également de décharger Mr Laurent Ricci dans sa fonction de gérant de classe B de la société.

Sixième résolution:

L'assemblée décide de nommer Mr Lawrence Handen, demeurant professionnellement au 680 Fifth Avenue, 8th Floor, New York, NY 10019 et Mr Samuel Brooks, demeurant professionnellement au 680 Fifth Avenue, 8th Floor, New York, NY 10019, en tant que gérants de classe A de la société avec effet immédiat et pour une période indéterminée.

Septième résolution:

L'assemblée décide de nommer Mr Jean-Philippe Fiorucci, demeurant professionnellement au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg et Mr Bruno Bagnouls demeurant professionnellement au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, en tant que gérants de classe B de la société avec effet immédiat et pour une période indéterminée.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de 1.400.- Euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux membres du bureau, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: R. GALIOTTO, F. GIBERT, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 20 mai 2009. Relation: LAC/2009/19571. Reçu soixante-quinze euros (75.-€)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 MAI 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009068965/211/158.

(090081353) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2009.

Pegamo Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1319 Luxembourg, 147, rue Cents.

R.C.S. Luxembourg B 84.121.

—
*Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire
tenue au siège social de la société en date du 12 mars 2009*

Première résolution.

La société LFS ADVICE SERVICES S.A. (anciennement Luxembourg Financial Services II, anciennement Mousel et Klein S.à r.l.), avec son siège social à 134, route d'Arlon, L-8008 Strassen, inscrits au RCS: B 28.203, est remplacée en qualité de Président du Conseil d'Administration par Monsieur Robert Partouche, né le 17/09/1958 à Chatoux / France, demeurant à 66, Avenue Guillaume, L-1650 Luxembourg et ce rétroactivement avec effet au 12/03/2009.

Deuxième résolution.

La société LFS ADVICE SERVICES S.A. (anciennement Luxembourg Financial Services II, Anciennement Mousel et Klein S.à r.l.), avec son siège social à 134, route d'Arlon, L-8008 Strassen, inscrits au RCS: B 28.203, est remplacé en qualité d'administrateur

par Monsieur Robert Partouche, né le 17/09/1958 à Chatoux / France, demeurant à 66, Avenue Guillaume, L-1650 Luxembourg et ce rétroactivement avec effet au 12/03/2009.

La société INTERNATIONAL ALLIED SERVICES S.A., avec siège social à 2, rue Hannelanst, L-9544 Wiltz, RCS: B 107.117, est remplacée en qualité d'administrateur

par Mademoiselle Maud Partouche, née le 29/01/1985 à Paris / France, demeurant à 66, Avenue Guillaume, L-1650 Luxembourg et ce rétroactivement avec effet au 12/03/2009.

La société BRITANICA ASSET MANAGEMENT S.A., avec siège social à 2, rue Hannelanst, L-9544 Wiltz, RCS: B 107.480, est remplacé en qualité d'administrateur

par Monsieur Luca Partouche, né le 13/01/1986 à Issy les Mulinieux / France, demeurant à 66, Avenue Guillaume, L-1650 Luxembourg et ce rétroactivement avec effet au 12/03/2009.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président prononce la clôture de l'Assemblée.

Fait à Luxembourg, le 12/03/2009.

Jeannot Mousel / Gisèle KLEIN / David Mamer

Président / Secrétaire / Scrutateur

Référence de publication: 2009068771/32.

(090080483) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2009.

InfraLux Capital S. à r.l., Société à responsabilité limitée soparfi.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-5365 Münsbach, 9, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 137.214.

—
Im Jahre zweitausendundneun, am fünfzehnten Mai.

Vor dem unterzeichnenden Notar Martine SCHAEFFER, mit Amtssitz in Luxemburg.

Ist erschienen:

Stichting Asset Diversity, eine Stiftung niederländischen Rechts, mit Sitz in Atrium, Strawinskylaan 3105, 1077 ZX Amsterdam, Niederlande, eingetragen im Handelsregister von Amsterdam unter der Nummer 34.29.65.94, vertreten durch die beiden Geschäftsführer, die Herren Wolbert Hinrik Kamphuijs und Rutger Herman Willem Funnekotter, beide mit Berufsanschrift in Atrium, Strawinskylaan 3105, 1077 ZX Amsterdam, Niederlande, hier vertreten durch Frau Anne Bölkow, Angestellte, beruflich wohnhaft in Luxembourg aufgrund einer privatschriftlichen Vollmacht, ausgestellt in Amsterdam am 27. April 2009.

welche Vollmacht "ne varietur" unterschrieben wurde und gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigelegt bleibt um mit derselben der Einregistrierung unterworfen zu werden.

Der Komparent ist der alleinigen Gesellschafter der Gesellschaft mit beschränkter Haftung "InfraLux Capital S.à r.l.", mit Sitz in L-5365 Münsbach, 9, Parc d'Activité Syrdall, gegründet gemäß Urkunde aufgenommen durch den unterzeichnenden Notar, mit Amtssitz in Luxemburg, am 7. März 2008, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 965 vom 18. April 2008 und deren Satzung seither noch nicht geändert wurde. Die Gesellschaft ist eingetragen im Handelsregister Luxemburg unter der Nummer B 137 214.

Die Gesellschaft hat ein Kapital von zwölftausend fünfhundert Euro (EUR 12.500.- EURO), eingeteilt in fünf (5) Anteile mit einem Nennwert von je zweitausendfünfhundert EURO (2.500.- EURO), vollständig eingezahlt und welche bisher gehalten wurden durch den vorgenannten Gesellschafter.

Der alleinige Gesellschafter stellt fest, dass die Tagesordnung folgenden Wortlaut hat:

- 1) Beschlussfassung über die Liquidation der Gesellschaft;
- 2) Ernennung eines oder mehrerer Liquidatoren sowie Festlegung von deren Befugnissen;
- 3) Verschiedenes.

Alsdann werden nach Eintritt in die Tagesordnung einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

Erster Beschluss

Der alleinige Gesellschafter fasst den Beschluss, gemäss dem Gesetz vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften, die Gesellschaft mit sofortiger Wirkung aufzulösen, und zu liquidieren (liquidation volontaire).

Zweiter Beschluss

Der alleinige Gesellschafter fasst den Beschluss den Geschäftsführern volle Entlastung zu gewähren bezüglich der Ausübung Ihrer Mandate.

Dritter Beschluss

Der alleinige Gesellschafter ernennt zum Liquidatoren, die Gesellschaft "Fides (Luxembourg) S.A.", eine Gesellschaft luxemburgischen Rechts, mit derzeitigem Sitz in L-1855 Luxemburg, 46A, avenue J.F.Kennedy, eingetragen im Handelsregisterbuch in Luxemburg unter der Nummer B 41469 bezüglich der freiwilligen Liquidierung der Gesellschaft (der "Liquidator").

Vierter Beschluss

Der alleinige Gesellschafter beschliesst, dass der Liquidator sämtliche Befugnisse hat, die Artikel 144 und folgende des Luxemburgischen Gesetzes über die Handelsgesellschaften vom 10. August 1915 für einen Abwickler vorsehen.

Der Liquidator ist gehalten Inventar aller Aktiva und Pasiva der Gesellschaft aufzunehmen.

Die Gesellschaft wird durch die alleinige Unterschrift des Liquidators verpflichtet.

Er kann auch alle Geschäfte vornehmen welche in Artikel 145 des Luxemburgischen Gesetzes über die Handelsgesellschaften vom 10. August 1915 vorgesehen sind ohne vorherige Ermächtigung der Gesellschafter für die Fälle in welchen eine solche Ermächtigung nötig wäre.

Der Liquidator ist befugt die Aktiva in bar zu verteilen, sowie Abschlagsdividenden an die Gesellschafter auszuzahlen, diese Abschlagsdividenden können ausgezahlt werden im Wege der Indossierung von jeglichen im Besitz der Gesellschaft befindlichen Schuldscheinen an den Gesellschafter.

Der Liquidator ist befugt, unter seiner alleinigen Verantwortung, und in spezifischen und bestimmten Geschäftsvorgängen einem oder mehreren Bevollmächtigten, seine Befugnisse zu übertragen, Befugnisse welche von ihm in der Dauer begrenzt sein müssen und genau definiert werden müssen.

Der alleinige Gesellschafter fasst desweiteren den Beschluss dem Liquidator die Befugnis zu geben, in seinem alleinigen Ermessen, Vorauszahlungen des Liquidationsgewinns an denalleinigen Gesellschafter zu leisten, in Einklang mit Artikel 148 des Gesetzes.

Da nichts anderes auf der Tagesordnung war, wurde die Sitzung geschlossen.

Der unterzeichnete Notar, der Englisch spricht und versteht, erklärt hiermit, dass die vorliegende Urkunde auf Bitte der oben erschienenen Partei in deutscher Sprache abgefasst und mit einer englischen Übersetzung versehen wird. Bei Widersprüchlichkeiten zwischen der deutschen und englischen Version gibt die deutsche Version den Ausschlag.

Worüber die vorliegende Urkunde in Luxemburg an dem oben in diesem Dokument genannten Datum ausgefertigt wurde.

Nach Verlesung des Dokuments vor der erschienenen Person unterzeichnete diese zusammen mit dem Notar die vorliegende Urkunde.

Folgt die englische uebersetzung

In the year two thousand and nine, on the fifteenth of May.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing at Luxembourg.

THERE APPEARED:

Stichting Asset Diversity, a foundation under Dutch law, having its registered office at Atrium, Strawinskylaan 3105, 1077 ZX Amsterdam, the Netherlands, registered with the Amsterdam Companies Register under number 34.29.65.94, represented by its managers, Mr Wolbert Hinrik Kamphuijs and Mr Rutger Herman Willem Funnekotter with professional address in Atrium, Strawinskylaan 3105, 1077 ZX Amsterdam, the Netherlands, here represented by Mrs Anne Bölkow, private employee, residing professionally in Luxembourg by virtue of a proxy given in Amsterdam on April 27th, 2009.

Which proxy, after signature "ne varietur" by the proxyholder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing party, represented as stated above, is the sole partner of "InfraLux Capital S. à r.l." a "société à responsabilité limitée", with registered office in L-5365 Munsbach, 9, Parc d'Activité Syrdall, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg under the number B 137214, (the "Company") incorporated by deed of the undersigned notary, notary residing in Luxembourg, dated March 7, 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 965 dated April 18, 2008. The Articles of the Company have not been modified since.

The subscribed capital of the company is set at twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.-), divided into five (5) shares with a nominal value of two thousand five hundred euros (EUR 2,500.-) each, entirely paid in and held by the prementioned sole shareholder.

The agenda of the meeting is the following:

- 1) Decision to set up on voluntary liquidation of the company (liquidation volontaire);
- 2) Appointment of one or several liquidators and definition of their powers.
- 3) Miscellaneous.

After deliberation, the following resolutions were taken by the Sole Shareholder.

First resolution

The Sole Shareholder resolves, in compliance with the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended, to dissolve the Company and to voluntary put the Company into liquidation (liquidation volontaire) as from the date of signature of this deed.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to give full discharge to the managers of the Company for the exercise of their mandates.

Third resolution

The Sole Shareholder appoints as liquidator "Fides (Luxembourg) S.A.", with registered office in L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F.Kennedy, and registered with the Luxembourg Trade and Companies' Registry under number B 41469 in relation to the voluntary liquidation of the Company (the "Liquidator").

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolves that the liquidator shall have the broadest powers as set out in articles 144 and following of the co-ordinated law on commercial companies of 10 August 1915 (the "Law").

The liquidator is required to prepare an inventory of all assets and liabilities of the Company.

The Company will be bound towards third parties by the sole signature of the liquidator.

It can also accomplish all deeds foreseen in article 145 of the Law without the prior authorisation of the shareholders' meeting in the cases where it is required.

The liquidator will be empowered to distribute the assets in specie and will be empowered to make an interim dividend to the Company's shareholder, which interim dividend may be effected by way of endorsement of any promissory note (s) in the possession of the Company to the Company's shareholder.

It can, under its own responsibility, and for special and defined operations delegate to one or several proxies parts of its powers which it will define and for the duration fixed by him.

The Meeting further resolves to empower and authorize the Liquidator to make, in its sole discretion, advance payments of the liquidation proceeds (boni de liquidation) to the shareholder of the Company, in accordance with article 148 of the Law.

Nothing else being on the agenda, the meeting was closed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states that upon request of the above appearing persons, this deed is worded in German followed by an English translation, and that in case of any divergence between the German and the English text, the German text shall be prevailing.

Whereof this notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day appearing at the beginning of this document.

The document having been read and translated to the appearing persons, the members of the office of the meeting signed together with us the notary the present original deed.

Signé: A. Bölkow et M. Schaeffer

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 19 mai 2009. Relation: LAC/2009/19432. Reçu douze euros Eur 12.-

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009069497/5770/130.

(090082342) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2009.

Media Studio 3 d S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 12, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 112.215.

Im Jahre zweitausendneun, den achten April.

Vor dem unterzeichnenden Notar Joëlle Baden, mit dem Amtssitz in Luxemburg.

Sind erschienen:

1. Etoia S.A., eine Aktiengesellschaft luxemburgischen Rechts mit Sitz in L-2763 Luxembourg, 12, rue Ste. Zithe, eingetragen im luxemburger Handels- und Firmenregister unter der Nummer B 100.361,

2. Herrn Matthias Schneider, Kaufmann, geboren am 10. Dezember 1957 in Trier, Deutschland, wohnhaft in D- 54666 Irrel, Am Döllberg 23,

beide hier vertreten durch Frau Kerstin Kleudgen, Privatangestellte, mit Berufsanschrift in L-2763 Luxembourg, 12, rue Ste. Zithe,

aufgrund von zwei privatschriftlichen Vollmachten, ausgestellt in Luxemburg, am 1. April 2009.

Besagte Vollmachten bleiben nach ne varietur Unterzeichnung durch den Vollmachtnehmer und den unterzeichnenden Notar gegenwärtiger Urkunde beigebogen um mit derselben einregistriert zu werden.

Diese Kompargenten ersuchen den unterzeichnenden Notar folgendes zu beurkunden:

- daß sie alleinige Besitzer aller Anteile der Gesellschaft mit beschränkter Haftung "Media Studio 3 d S.à r.l.", eingetragen im luxemburger Handels- und Firmenregister unter der Nummer B 112.215, mit Sitz in L-6440 Echternach, 56, rue de la Gare, sind, gegründet durch notarielle Urkunde aufgenommen am 15. November 2005 und veröffentlicht im Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg, Band C, Nummer 456 vom 2. März 2006.

- daß das Gesellschaftskapital auf zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500) festgesetzt ist, aufgeteilt in einhundert (100) Anteile mit einem Nominalwert von je einhundertfünfundzwanzig Euro (EUR 125).

- daß die Gesellschafter beschliessen den Sitz der Gesellschaft von L-6440 Echternach, 56, rue de la Gare nach L-2763 Luxembourg, 12, rue Ste. Zithe, zu verlegen

In Folge dieser Sitzverlegung wird der 1. Absatz von Artikel 3 der Satzung abgeändert und in Zukunft folgenden Wortlaut haben:

" **Art. 3.** Der Sitz der Gesellschaft ist in Luxemburg."

Abschätzung der Kosten

Der Betrag der Kosten für die die Gesellschaft aufgrund dieser Kapitalerhöhung aufzukommen hat, beläuft sich auf ungefähr neunhundert Euro (EUR 900).

WORUEBER URKUNDE, Aufgenommen zu Luxemburg, in der Kanzlei des unterzeichnenden Notars, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorherstehenden an den Vertreter der Kompargenten, hat derselbe zusammen mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: K. KLEUDGEN und J. BADEN.

Enregistré à Luxembourg A. C., le 10 avril 2009. LAC / 2009 / 14235. Reçu soixante-quinze euros € 75,-

Le Receveur (signé): SANDT.

FÜR GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG, der Gesellschaft auf Begehr erteilt.

Luxembourg, den 26. Mai 2009.

Joëlle BADEN.

Référence de publication: 2009069498/7241/43.

(090082267) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2009.

Gardefinie S.C.I., Société Civile Immobilière.

Siège social: L-7349 Heisdorf, 4, rue Baron de Reinach.

R.C.S. Luxembourg E 1.558.

L'an deux mil neuf, le deux avril.

Par devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des associés de la Société Civile GARDFINIE SCI, ayant son siège social à L-6975 Rameldange, 19, Am Bounert, R.C.S. Luxembourg section E Numéro 1558, constituée suivant acte reçu le 23 avril 2002 publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 1089 du 16 juillet 2002,

L'assemblée est présidée par Régis Galiotto, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg,

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Paul Diederich, ingénieur, demeurant à Heisdorf,

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Il appert de la liste de présence que les 100 (cent) parts sociales, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

- 1.- Transfert du siège social vers L-7349 Heisdorf, 4, rue Baron de Reinach,
- 2.- Modification de l'article 3 des statuts.
- 3.- Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident de transférer le siège social vers L-7349 Heisdorf, 4, rue Baron de Reinach.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution précédente, les associés décident de modifier l'article 3 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 3.** Le siège statutaire et de direction effective de la société est établi à Heisdorf.

La décision de transférer le siège dans un pays étranger requiert une décision unanime des associés."

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux membres du bureau, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: R. GALIOTTO, P. DIEDERICH, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 06 avril 2009. Relation: LAC/2009/13448. Reçu soixante-quinze euros (75,-€)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009069598/211/43.

(090082228) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2009.

BBGP Finco Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 117.508.

In the year two thousand and nine, on the eighteenth day of May,

Before Us, Maître Paul DECKER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

BBGP Odense Malta Limited, a Maltese limited company having its registered office at 171, Old Bakery Street, Valetta VLT 09, Malta, registered with the Malta Trade and Companies Register under the number C 38312, holder of 2050 (two thousand fifty) shares of the Company,

hereby represented by Mr Max MAYER, employee, residing professionally in L-2740 Luxembourg, 3, rue Nicolas Welter,

by virtue of a proxy given under private seal on 15th May 2009.

Such proxy after having been signed ne varietur by the proxy holder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record the following:

I. The appearer is the sole shareholder of BBGP Finco Lux S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 4, rue Alphonse Weicker in L-2721 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 117508, incorporated pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch, on 11 May 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Number 1667 on 4 September 2006, amended several times and for the last time pursuant to a deed of Maître Paul Decker on 24 March 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Number 882 of 24 April 2009 (the Company).

II. That the 2050 (two thousand fifty) shares of the Company having a par value of EUR 50 (fifty euro) each, representing the entirety of the share capital of the Company, are duly represented at this Meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on the agenda, hereinafter reproduced;

III. that the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Waiver of convening notices.

2. Increase of the share capital of the Company by an amount of EUR 100,000 (one hundred thousand euro) in order to bring the share capital from its former amount of EUR 102,500 (one hundred two thousand five hundred euro) to EUR 202,500 (two hundred two thousand five hundred euro), by way of the issue of 2000 (two thousand) new shares of the Company, having a par value of EUR 50.- (fifty euro) each.

3. Subscription and payment to the share capital increase specified in item 2. above.

4. Subsequent amendment of article 5.1 of the Articles in order to reflect the increase of the share capital adopted under item 2.

5. Amendment to the share register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company and Ms Ramona Dass to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the share register of the Company.

6. Miscellaneous.

IV. That the Meeting has taken the following resolutions:

First resolution

The entirety of the corporate share capital being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notices, the partners represented considering them as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance.

Second resolution

The Meeting resolves to increase and it hereby increases the share capital of the Company by an amount of EUR 100,000 (one hundred thousand euro) in order to bring the share capital from its present amount of EUR 102,500 (one hundred two thousand five hundred euro), represented by 2,050 (two thousand fifty) shares of the Company having a par value of EUR 50.- (fifty euro) each, to EUR 202,500 (two hundred two thousand five hundred euro), by way of the issue of 2,000 (two thousand) new shares of the Company, having a par value of EUR 50.- (fifty euro) each.

Third resolution

The Meeting resolves to accept and record the following subscription to and full payment of the share capital increase as follows:

Subscription and Payment

Thereupon, BBGP Odense Malta Limited declares to subscribe for the 2,000 (two thousand) new shares of the Company, having a par value of EUR 50 (fifty euro) each, representing the increase of the share capital of the Company in the amount of EUR 100,000 (one hundred thousand euro) and to fully pay up such shares by a contribution in cash in an aggregate amount of EUR 100,000 (one hundred thousand euro) which is evidenced to the notary.

The contribution in cash to the Company in an aggregate amount of EUR 100,000 (one hundred thousand euro) shall be allocated entirely to the nominal share capital account of the Company.

The amount of the increase of the share capital is forthwith at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

The Meeting resolves to record that the shareholding in the Company is, further to the increase in capital, as follows:

BBGP Odense Malta Limited	4,050 shares
Total:	4,050 shares

Fourth resolution

As a consequence of the foregoing resolutions, the Meeting resolves to amend article 5.1. of the Articles so that it shall henceforth read as follows:

" **Art. 5.1.** The Company's corporate capital is fixed at EUR 202,500 (two hundred two thousand five hundred euro), represented by 4,050 (four thousand and fifty) shares in registered form with a par value of EUR 50.- (fifty euro) each, all subscribed and fully paid up."

Fifth resolution

The Meeting resolves to amend the share register of the Company in order to reflect the above changes and empowers and authorizes any manager of the Company and Ms Ramona Dass to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the share register of the Company.

Expenses

All the expenses and remunerations which shall be borne by the company as a result of the present deed are estimated at approximately EUR 1,250.-.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxy holder of the appearing parties, the proxy holder of the appearing parties signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la version française de texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le dix-huit mai.

Par-devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

BBGP Odense Malta Limited, une société de droit malte, ayant son siège social au 171, Old Bakery Street, La Valette VLT 09, Malte, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Malte sous le numéro C 38312, propriétaire de 2050 (deux mille cinquante) parts sociales de la Société,

ici représentée par Monsieur Max MAYER, employé, demeurant professionnellement à L-2740 Luxembourg, 3, rue Nicolas Welter,

en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en 15 mai 2009.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant au nom de la partie comparante et par le notaire instrumentant, demeurent annexée au présent acte pour être enregistrée ensemble avec celui-ci.

La partie, représentée tel que décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

I. Le comparante est le seul associé de BBGP Finco Lux S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 117508, constituée suivant un acte de Maître Henri Helinckx, notaire de résidence à Mersch du 11 mai 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1667 du 4 septembre 2006, modifiés plusieurs fois et modifiés en dernier lieu par un acte de Maître Paul Decker du 24 mars 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 882 du 24 avril 2009, (la Société);

II. que les 2050 (deux mille cinquante) parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de EUR 50.- (cinquante euros) chacune, représentant l'entière du capital social de la Société, sont dûment représentées à l'Assemblée qui est par conséquent régulièrement constituée et peut délibérer sur les points de l'agenda reproduit ci-dessus;

III. que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Renonciation aux formalités de convocation.

2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de EUR 100.000,- (cent mille euros) afin de porter le capital social de son montant actuel de EUR 102.500,- (cent-deux mille cinq cents euros) à EUR 202.500,- (deux-cent-deux mille cinq cents euros) par l'émission de 2.000 (deux mille) nouvelles parts sociales de la Société, ayant une valeur nominale de EUR 50,- (cinquante euros) chacune.

3. Souscription et paiement de l'augmentation de capital mentionnée sous le point 2. ci-dessus.

4. Modification subséquente de l'article 5.1 des Statuts afin de refléter l'augmentation de capital spécifiée au point 2.

5. Modification du registre des parts sociales de la Société afin d'y faire figurer ce qui précède avec pouvoir et autorité à tout gérant de la Société et Mme Ramona Dass de procéder au nom de la Société à l'enregistrement des parts sociales nouvellement émises dans le registre des parts sociales de la Société.

6. Divers.

IV. que l'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'entièreté du capital social étant représentée à la présente Assemblée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, l'associé représentée se considérant dûment convoquée et déclare avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué en avance.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide d'augmenter et augmente par la présente le capital social de la Société d'un montant de EUR 100.000,- (cent mille euros) afin de porter le capital social de son montant actuel de EUR 102.500,- (cent-deux mille cinq cents euros), représenté par 2.050 (deux mille cinquante) parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de EUR 50,- (cinquante euros) chacune, à EUR 202.500 (deux-cent-deux mille cinq cents euros), par l'émission de 2.000 (deux mille) nouvelles parts sociales de la Société, ayant une valeur nominale de EUR 50,- (cinquante euros) chacune.

Troisième résolution

L'Assemblée décide d'accepter et d'enregistrer la souscription et la libération intégrale de l'augmentation du capital social comme suit:

Souscription - Libération

A cet effet, BBGP Odense Malta Limited déclare souscrire aux 2000 (deux mille) nouvelles parts sociales de la Société, ayant une valeur nominale de EUR 50,- (cinquante euros) chacune, représentant l'augmentation du capital social de la Société d'un montant de EUR 100.000,- (cent mille euros) et les libérer entièrement par un apport en numéraire d'un montant total de EUR 100.000,- (cent mille euros) dont la preuve est fournie au notaire instrumentant.

L'apport en numéraire à la Société d'un montant total d'EUR 100.000 (cent mille euros) sera affecté entièrement au compte capital nominal de la Société.

Le montant de l'augmentation de capital est désormais à la libre disposition de la Société, preuve en a été donnée au notaire instrumentant.

L'assemblée décide d'acter que l'actionariat de la Société suite à l'augmentation de capital est comme suit:

BBGP Odense Malta Limited	<u>4,050 parts sociales</u>
Total:	4,050 parts sociales

Quatrième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'Assemblée décide de modifier l'article 5.1 des Statuts de sorte qu'il aura la teneur suivante:

" **Art. 5.1.** Le capital social de la Société est fixé à EUR 202.500 (deux-cent-deux mille cinq cents euros) représenté par 4.050 (quatre mille cinquante) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de EUR 50,- (cinquante euros) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées."

Cinquième résolution

L'Assemblée décide de modifier le registre des parts sociales de la Société afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus et de donner pouvoir et autorité à tout gérant de la Société et à Mme Ramona Dass de procéder au nom de la Société à l'enregistrement des parts sociales nouvellement émises dans le registre des parts sociales de la Société.

Frais

Tous les frais et honoraires incombant à la société en raison des présentes sont évalués à la somme de 1.250,- EUR.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête la partie comparante, le présent acte est établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de cette même partie comparante, et en cas de divergences entre la version anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, ledit mandataire a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. MAYER, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 20 mai 2009. Relation: LAC/2009/19623. Reçu € 75,- (soixante-quinze euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2009.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2009069615/206/171.

(090081946) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2009.

e-shelter Datacenter Development Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2422 Luxembourg, 3, rue Renért.
R.C.S. Luxembourg B 138.785.

In the year two thousand and eight, on the twenty eighth day of November.

Before the undersigned, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

1. "DATACENTER DEVELOPMENT", a public limited company (société anonyme) qualifying as an investment company with variable share capital - specialised investment fund (société d'investissement à capital variable - fonds d'investissement spécialisée), incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 3, rue Renért, L-2422 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 138.526,

here represented by David Benhamou, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Luxembourg on the 22nd November 2008.

2. "PFB DATA CENTRE FUND LIMITED", a company incorporated and existing under the laws of Guernsey, having its registered office at Regency Court, Glategny Esplanade, St Peter Port, Guernsey GY1 1 WW, registered in Guernsey under number 47762,

here represented by David Benhamou, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Guernsey on the 21st November 2008.

The said proxies, initialled *in varietur* by the proxy holder of the appearing parties and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties are the sole shareholders (the "Shareholders") of e-Shelter Datacenter Development Holding S.à.r.l., (hereinafter the "Company") a société à responsabilité limitée existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 3, rue Renért, L-2422 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 138.785, incorporated pursuant to a deed dated 16 May 2008 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 16 June 2008 (number 1485, page 71243). The articles of incorporation of the Company have been modified on 13 October 2008 by deed of Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Grand Duchy of Luxembourg, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The Shareholders have requested the undersigned notary to record the following:

I. That the Shareholders hold all the shares in the share capital of the Company.

II. That the agenda of the meeting (the Meeting) is worded as follows:

1) Amendment of the definition of "Option Expiration Date" in article 25.1 of the articles of association of the Company so as to be read as follows:

"Option Expiration Date 12.01 p.m. London time on 31 May 2009;"

2) Miscellaneous.

III. That the following resolution has been taken:

Sole resolution

The Shareholders resolve to amend the definition of "Option Expiration Date" in article 25.1 of the articles of association of the Company so as to be read as follows:

"Option Expiration Date 12.01 p.m. London time on 31 May 2009;"

Whereof, the present notarial deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxy holder of the appearing parties known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the proxy holder of the appearing parties signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt-huit novembre.

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence au Grand Duché de Luxembourg.

ONT COMPARU:

1. "DATACENTER DEVELOPMENT", une société anonyme qualifiée de société d'investissement à capital variable - fonds d'investissement spécialisé, régie par les lois du Grand Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 3, rue

Renert, L-2422 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 138.526,

ici représentée par David Benhamou, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 22 novembre 2008.

2. "PFB DATA CENTRE FUND LIMITED" une société constituée et existante sous les lois de Guernesey, ayant son siège social à Regency Court, Glatigny Esplanade, St Peter Port, Guernesey GY1 1WW, immatriculée à Guernesey sous le numéro 47762,

ici représentée par David Benhamou, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Guernesey le 21 novembre 2008.

Lesdites procurations, paraphées ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire, resteront annexées au présent acte pour être soumises aux formalités de l'enregistrement.

Les parties comparantes sont les seuls associés (les "Associés") de e-Shelter Datacenter Development Holding S.à r.l., (ci-après la "Société") une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 3, rue Renert, L-2422 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 138.785, constituée suivant un acte du 16 mai 2008 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 16 juin 2008 (numéro 1485, page 71243). Les statuts de la Société ont été modifiés le 13 octobre 2008 par un acte de Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence au Grand Duché de Luxembourg, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Les Associés ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Que les Associés détiennent toutes les parts sociales dans le capital social de la Société.

II. Que l'ordre du jour de l'assemblée (l'Assemblée) est libellé de la manière suivante:

1) Modification de la définition de "Date d'Expiration de l'Option" à l'article 25.1 des statuts de la Société de sorte qu'elle aura la teneur suivante:

"Date d'Expiration de l'Option 12.01 p.m. heure de Londres le 31 mai 2009;"

2) Divers.

III. Que la résolution suivante a été prise:

Résolution unique

Les Associés décident de modifier la définition de "Date d'Expiration de l'Option" à l'article 25.1 des statuts de la Société de sorte qu'elle aura la teneur suivante:

"Date d'Expiration de l'Option 12.01 p.m. heure de Londres le 31 mai 2009;"

Dont acte, dressé et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; à la demande des parties comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Après lecture faite au mandataire des parties comparantes connu du notaire par son nom, prénom, état et demeure, le mandataire des parties comparantes a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: D. BENHAMOU, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 3 décembre 2008. Relation: LAC/2008/48541. Reçu douze euros (12,-€)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009069590/211/99.

(090082195) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2009.

JP Residential III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 107.834.

In the year two thousand and nine, on the eleventh of May.

Before Us, Maître Paul DECKER, notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting (the "Meeting") of the shareholders of JP Residential III S.à r.l. (the "Company"), a société à responsabilité limitée having its registered office at 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, incorporated by a deed of Maître Joseph Elvinger notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg) on the

2nd May 2005 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") on the 27th September 2005 under number 949. The statutes of the Company were last amended by a deed of Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg on the 29th October 2008, published in the Memorial on the 11th November 2008 under number 2739.

The meeting was opened at 5.50 p.m. and was presided by Mr Jérôme Foulon, vice-president of Real Estate Investments, residing at 5 Grand Duc, City of Verdun, CDN - H3E 1V3 Province de Québec.

The Chairman appointed as secretary Mrs Véronique Wauthier, lawyer, residing professionally at 10 rue Pierre d'Aspelt, L-1142 Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mrs Liliane Marceau, residing professionally at 1250, René Lévesque Boulevard West, Bureau 900, CDN -H3B4W8 Montréal.

The chairman declared and requested the notary to state that:

The shareholders represented and the number of shares held by each of them is shown on an attendance list signed by the proxy holders, the Chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list will be attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

As it appeared from said attendance list, all shares in issue in the Company were represented at the meeting and the shareholders of the Company declared that they had prior knowledge of the agenda so that the meeting was validly constituted and were able to validly decide on all the items on the agenda.

Agenda:

1. Change of article 4 of the statutes relating to the social object of the Company as follows:

"The object of the Company is the taking of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises under whatsoever form, and the administration, the management, the control and the development of those participations. The Company can in particular acquire by way of subscription, purchase, and exchange or by any other way any certificates, shares, and/or other participation values, bonds, claims, deposit certificates and/or other debt instruments, and, in general any values or financial instruments issued by any public or private entity. It can participate to the creation, development, management and control of all companies or enterprises. It can secondarily operate directly or indirectly investments in real estate and invest in the acquisition and management of a patents portfolio or other intellectual rights of any nature or origin.

The Company can borrow in any form except by way of public offers. It can proceed, only by way of private placement, to the issuance of promissory notes, bonds and other titles representing borrowing and/or participation. The Company can lend moneys, in this included, without limitation, those resulting from loans and/or issuance of bonds or participation values, to its subsidiaries, affiliated companies and/or to any other companies or persons and the Company can also grant guaranties and pledge, transfer, mortgage or otherwise create and grant securities on all or part of its assets in order to guarantee its own obligations and engagements and/or obligations and engagements of any other companies or persons and, in general, in its favour and/or in favour of any companies or persons, in all case, should those activities not constitute activities regulated by the financial sector.

The Company can, in general, employ all techniques and instruments linked to its investments in order to ensure an efficient management, in this included techniques and instruments aimed to protect it against the credit risks, monetary fluctuations, fluctuations of interest rates and other risks.

The Company can in general perform any operations and transactions promoting directly or indirectly or linked to its object."

2. Miscellaneous

Thereafter the following resolution was passed:

Sole resolution

The Shareholders resolves to amend the corporate object of the company and subsequent to amend article 4 of the statutes of the Company as follows:

" **Art. 4.** The object of the Company is the taking of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises under whatsoever form, and the administration, the management, the control and the development of those participations. The Company can in particular acquire by way of subscription, purchase, and exchange or by any other way any certificates, shares, and/or other participation values, bonds, claims, deposit certificates and/or other debt instruments, and, in general any values or financial instruments issued by any public or private entity. It can participate to the creation, development, management and control of all companies or enterprises. It can secondarily operate directly or indirectly investments in real estate and invest in the acquisition and management of a patents portfolio or other intellectual rights of any nature or origin.

The Company can borrow in any form except by way of public offers. It can proceed, only by way of private placement, to the issuance of promissory notes, bonds and other titles representing borrowing and/or participation. The Company can lend moneys, in this included, without limitation, those resulting from loans and/or issuance of bonds or participation values, to its subsidiaries, affiliated companies and/or to any other companies or persons and the Company can also grant

guaranties and pledge, transfer, mortgage or otherwise create and grant securities on all or part of its assets in order to guarantee its own obligations and engagements and/or obligations and engagements of any other companies or persons and, in general, in its favour and/or in favour of any companies or persons, in all case, should those activities not constitute activities regulated by the financial sector.

The Company can, in general, employ all techniques and instruments linked to its investments in order to ensure an efficient management, in this included techniques and instruments aimed to protect it against the credit risks, monetary fluctuations, fluctuations of interest rates and other risks.

The Company can in general perform any operations and transactions promoting directly or indirectly or linked to its object."

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the parties hereto, these minutes are drafted in English followed by a German translation; at the request of the same appearing persons in case of divergences between the English and German version, the English version will prevail.

Whereof, the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day before mentioned.

After reading these minutes the member of the bureau signed together with the notary the present deed.

Es folgt die deutsche Übersetzung:

Im Jahre zweitausendundneun, am elften Mai.

Vor uns, Maître Paul DECKER, Notar mit Amtssitz in Luxemburg.

Fand eine außerordentliche Hauptversammlung (die "Versammlung") der Gesellschafter von JP Residential III S.à r.l. (die "Gesellschaft"), eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung (société à responsabilité limitée) mit Gesellschaftssitz in 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxemburg, gegründet durch notarielle Urkunde von Maître Joseph Elvinger, Notar mit Amtssitz in Luxemburg (Grossherzogtum Luxemburg) am 2. Mai 2005, welche im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (das "Mémorial") vom 27. September 2005 unter Nummer 949 veröffentlicht wurde. Die Satzung wurde zum letzten Mal abgeändert gemäß Urkunde von Maître Henri HELLINCKX, Notar mit Amtssitz in Luxemburg am 29. Oktober 2008, welche Abänderung im Mémorial vom 11. November 2008 unter Nummer 2739 veröffentlicht wurde.

Die Versammlung wurde um 17.50 Uhr eröffnet und fand unter dem Vorsitz von Herrn Jérôme Foulon, Vizepräsident der Real Estate Investments, wohnhaft in 5 Grand Duc, City of Verdun, CDN - H3E 1V3 Province de Québec.

Als Protokollführer wurde M^e Véronique Wauthier, Rechtsanwältin, mit professioneller Adresse in 10 rue Pierre d'Aspelt, L-1142 Luxemburg, ernannt.

Als Wahlprüfer ernannte die Versammlung Frau Liliane Marceau, mit professioneller Adresse in 1250, René Lévesque Boulevard West, Bureau 900, CDN - H3B 4W8 Montréal.

Der Vorsitzende erklärte und beauftragte den Notar folgendes festzustellen:

Die vertretenen Gesellschafter und die Anzahl ihrer Anteile sind in einer Anwesenheitsliste eingetragen, die von den Bevollmächtigten, dem Vorsitzenden, dem Protokollführer, dem Wahlprüfer und dem unterzeichnenden Notar unterzeichnet wurde. Diese Liste wird der vorliegenden notariellen Urkunde als Anlage zur Hinterlegung bei den Registrierungsbehörden beigelegt.

Aus der Liste ist ersichtlich, dass alle ausgegebenen Gesellschaftsanteile bei der Versammlung vertreten waren und die Gesellschafter der Gesellschaft haben erklärt, dass sie zuvor Kenntnis von der Tagesordnung erlangt haben, so dass die Versammlung wirksam zustande gekommen ist und wirksam über alle Punkte der Tagesordnung entscheiden konnte.

Tagesordnung:

1. Abänderung von Artikel 4 der Satzung, bezüglich des Gesellschaftszweck, wie folgt:

„Zweck der Gesellschaft ist die Anteilnahme in Luxemburg oder im Ausland jederweder Art in Gesellschaften oder Unternehmen und die Geschäftsführung, die Kontrolle und Entwicklung dieser Beteiligungen. Die Gesellschaft kann insbesondere durch Zeichnung, Kauf, Tausch oder in sonstiger Weise Aktien, Anteile und/oder andere Kapitalbeteiligungen, Anleihen, Schuldtitel, Einlagenzertifikate und/oder andere schuldrechtliche Wertpapiere und im allgemeineren Sinne alle Wertpapiere und Finanzinstrumente erwerben, die von einer Publikums- oder privaten Gesellschaft gleich welcher Art ausgegeben wurden. Sie kann weiterhin an der Schaffung, Entwicklung, Verwaltung und Kontrolle an allen Gesellschaften oder Firmen teilhaben. Sie kann des Weiteren direkt oder indirekt Investitionen in Immobilien- und in Erwerb und Management von Patentportfolios oder sonstigen geistigen Schutzrechten gleich welcher Art oder Herkunft investieren.

Die Gesellschaft kann in jeder Form Mittel verleihen, außer über ein öffentliches Zeichnungsangebot. Sie kann ausschließlich im Wege einer Privatplatzierung, als Verschicherung von Zahlungsverprechen, Kautionen und andere Schuldverschreibungen und/oder Anteilspapiere emittieren.

Die Gesellschaft kann Mittel, einschließlich und ohne Limit, die Erlöse von Mittelaufnahmen und/oder Emissionen von Wertpapieren oder Beteiligungswerte, an ihre Subsidiare, Tochtergesellschaften und/oder Unternehmen oder Personen ausleihen, und die Gesellschaft kann des weiteren Garantien gewähren und Sicherheiten zugunsten Dritter stellen, um deren Verpflichtungen oder die Verpflichtungen ihrer verbundenen Unternehmen zu besichern; und Gesellschaft kann darüber hinaus ihr Vermögen ganz oder teilweise verpfänden, übertragen, belasten oder in sonstiger Weise Sicherheiten dafür schaffen, solange diese Aktivitäten nicht durch die Bestimmungen des Finanzsektors anders geregelt sind.

Die Gesellschaft kann im Allgemeinen alle Methoden und Instrumente für ihre Investitionen zum Zwecke des effizienten Managements derselben einsetzen, darunter auch Methoden und Instrumente, mit denen die Gesellschaft gegen Kredit-, Währungs-, Zins- und andere Risiken abgesichert werden kann.

Die Gesellschaft kann im generellen alle Operationen und Transaktionen tätigen welche direkt oder indirekt mit dem Zweck dienlich sind und mit diesem verbunden sind."

2.- Verschiedenes

Danach wurde folgender Beschluss gefasst:

Einziger Beschluss

Die Versammlung beschliesst den Zweck der Gesellschaft abzuändern und somit Artikel 4 der Satzung folgenden Wortlaut zu erteilen:

„ **Art. 4.** Zweck der Gesellschaft ist die Anteilnahme in Luxemburg oder im Ausland jederweder Art in Gesellschaften oder Unternehmen und die Geschäftsführung, die Kontrolle und Entwicklung dieser Beteiligungen. Die Gesellschaft kann insbesondere durch Zeichnung, Kauf, Tausch oder in sonstiger Weise Aktien, Anteile und/oder andere Kapitalbeteiligungen, Anleihen, Schuldtitel, Einlagenzertifikate und/oder andere schuldrechtliche Wertpapiere und im allgemeineren Sinne alle Wertpapiere und Finanzinstrumente erwerben, die von einer Publikums- oder privaten Gesellschaft gleich welcher Art ausgegeben wurden. Sie kann weiterhin an der Schaffung, Entwicklung, Verwaltung und Kontrolle an allen Gesellschaften oder Firmen teilhaben. Sie kann des Weiteren direkt oder indirekt Investitionen in Immobilien- und in Erwerb und Management von Patentportfolios oder sonstigen geistigen Schutzrechten gleich welcher Art oder Herkunft investieren.

Die Gesellschaft kann in jeder Form Mittel verleihen, außer über ein öffentliches Zeichnungsangebot. Sie kann ausschließlich im Wege einer Privatplatzierung, als Versicherung von Zahlungsverprechen, Kautionen und andere Schuldverschreibungen und/oder Anteilspapiere emittieren.

Die Gesellschaft kann Mittel, einschließlich und ohne Limit, die Erlöse von Mittelaufnahmen und/oder Emissionen von Wertpapieren oder Beteiligungswerte, an ihre Subsidiare, Tochtergesellschaften und/oder Unternehmen oder Personen ausleihen, und die Gesellschaft kann des weiteren Garantien gewähren und Sicherheiten zugunsten Dritter stellen, um deren Verpflichtungen oder die Verpflichtungen ihrer verbundenen Unternehmen zu besichern; und Gesellschaft kann darüber hinaus ihr Vermögen ganz oder teilweise verpfänden, übertragen, belasten oder in sonstiger Weise Sicherheiten dafür schaffen, solange diese Aktivitäten nicht durch die Bestimmungen des Finanzsektors anders geregelt sind.

Die Gesellschaft kann im Allgemeinen alle Methoden und Instrumente für ihre Investitionen zum Zwecke des effizienten Managements derselben einsetzen, darunter auch Methoden und Instrumente, mit denen die Gesellschaft gegen Kredit-, Währungs-, Zins- und andere Risiken abgesichert werden kann.

Die Gesellschaft kann im generellen alle Operationen und Transaktionen tätigen welche direkt oder indirekt mit dem Zweck dienlich sind und mit diesem verbunden sind."

Der unterzeichnende Notar, der Englisch versteht und spricht, erklärt hiermit, dass auf Ersuchen der vorerwähnten Parteien dieses Protokoll in Englisch abgefasst wurde, gefolgt von einer deutschen Übersetzung; auf Ersuchen der genannten Parteien und im Falle von Abweichung zwischen dem englischen und dem deutschen Text, ist der englische Text massgebend.

Worüber Urkunde aufgenommen in Luxemburg am oben angegebenen Tag.

Nach Verlesung dieses Dokuments haben die Mitglieder des Büros gemeinsam mit dem Notar die vorliegende Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: J. FOULON, V. WAUTHIER, L. MARCEAU, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 13 mai 2009. Relation: LAC/2009/18532. Reçu € 75,- (soixante-quinze euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

FÜR GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG, auf stempelfreies Papier erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 29. Mai 2009.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2009069582/206/173.

(090082046) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2009.

Annik Pepermans Architecte S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7653 Heffingen, 1, Beim Besch.

R.C.S. Luxembourg B 146.336.

—
STATUTS

L'an deux mille neuf, le sept mai.

Par devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg

A comparu:

Madame Annik PEPERMANS, architecte, née à Mortsels (B) le 27 janvier 1970, demeurant à B6717 Lottert, 404, rue de la Barrière.

Laquelle comparante a requis le notaire de dresser acte d'une société à responsabilité limitée, qu'elle déclare constituer pour son compte et entre tous ceux qui en deviendront associés par la suite et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination de "ANNIK PEPERMANS ARCHITECTE S.à r.l."

Art. 2. Le siège de la société est établi dans la Commune de Heffingen. Il pourra être transféré en tout autre endroit de la commune, par simple décision des associés.

Art. 3. La Société a pour objet l'étude, la planification et la réalisation de toutes missions d'architecture et d'urbanisme ainsi que toutes les opérations se rattachant directement et indirectement à son objet.

En outre, la société pourra prendre des participations sous quelque forme que ce soit dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière, de valeurs mobilières de toutes espèces, la gestion ou la mise en valeur du portefeuille qu'elle possédera, l'acquisition, la cession et la mise en valeur de brevets et de licences y rattachées.

La société s'interdit toute participation ou activité pouvant créer un conflit d'intérêts et porter atteinte à l'indépendance professionnelle de l'activité libérale d'architecte/ingénieur-conseil. Elle s'engage à respecter toutes les dispositions législatives et réglementaires auxquelles est soumise l'activité réglementée en question.

La société peut prêter ou emprunter avec ou sans garantie, elle peut participer à la création et au développement de toutes sociétés et leur prêter tous concours. D'une façon générale elle peut prendre toutes mesures de contrôle, de surveillance et de documentation et faire toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Art. 4. La société est constituée pour une durée illimitée.

L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 5. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents Euros (12.500,- EUR) divisé en cent (100) parts sociales avec une valeur nominale de cent vingt-cinq Euros (125,- EUR) chacune.

Art. 6. Les parts sont insaisissables, elles ne peuvent être cédées entre vifs à un non-associé que de l'accord du ou des associés représentant soixante-quinze pour cent (75%) du capital social.

En cas de refus de cession les associés non-cédants s'obligent eux-mêmes à reprendre les parts offertes en cession.

Art. 7. La société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants à nommer par les associés, qui désignent leurs pouvoirs. Le(s) gérant(s) peut/peuvent sous sa/leur responsabilité déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs fondés de pouvoir. Le ou les gérants (selon le cas) ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société

Art. 8. Pour engager valablement la société, la signature du ou des gérants est requise.

Art. 9. Chaque année au 31 décembre il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la société. Le bénéfice net constaté, déduction faite des frais généraux, traitements et amortissements, sera réparti de la façon suivante:

- 5% (cinq pour cent) pour la constitution d'un fonds de réserve légale, dans la mesure des dispositions légales.
- le solde restant à la libre disposition des associés.

En cas de distribution, le solde bénéficiaire sera attribué aux associés au prorata de leur participation au capital social.

Art. 10. Le décès ou l'incapacité d'un des associés n'entraînera pas la dissolution de la société.

Les parts sociales ne peuvent être transmises entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des associés représentant soixante-quinze pour cent (75%) du capital social.

Art. 11. Pour tous les points non expressément prévus aux présentes les parties se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Mesure transitoire

La première année sociale commence le jour de la constitution et finira le 31 décembre 2009.

Frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élève à approximativement 1.000,- EUR.

Souscription et Libération

Les cent (100) parts sociales ont été souscrites par l'associée unique Madame Annik PEPERMANS, prénommée.

Toutes les parts ont été intégralement libérées en espèces de sorte que la somme de douze mille cinq cents Euros (12.500,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire qui le confirme.

Assemblée générale

Et ensuite l'associée unique représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

- Est nommée gérante unique pour une durée indéterminée Madame Annik PEPERMANS, prénommée, qui aura tous pouvoirs pour engager valablement la société par sa seule signature
- L'adresse du siège social est établie à L-7653 Heffingen, 1, Beim Besch.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connues du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: A. PEPERMANS, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 13 mai 2009. Relation: LAC/2009/18511. Reçu € 75,- (soixante-quinze euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 2009.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2009069566/206/78.

(090081936) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2009.

Borea Properties S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5-11, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 139.148.

Extrait de la quatrième résolution prise lors de l'assemblée générale ordinaire tenue à Luxembourg en date du 03 juin 2009

Le Président informe l'Assemblée de la démission avec effet immédiat de son poste de commissaire aux comptes de la société Shareholder & Directorship Services Ltd., enregistré sous le numéro IBC 030942 et établie et ayant son siège social à Suite 13 First Floor, Oliaji Trade Center, Francis Rachel Street, Victoria, Mahe, Republic of Seychelles. L'Assemblée nomme avec effet immédiat la société PREMIUM ADVISORY PARTNERS S.A., domiciliée à 126, rue Cents à L-1319 Luxembourg, et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 136 449, comme nouveau commissaire aux comptes avec mandat qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée statutaire de l'année 2013.

Pour extrait conforme

BOREA PROPERTIES SOCIETE ANONYME

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009069345/19.

(090081603) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2009.

Barthstrasse S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 47.400,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 128.007.

In the year two thousand and nine, on the twenty-eighth of May.

Before US Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in Sanem, acting in replacement of Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, momentarily absent, the latter remaining depositary of the present minutes.

There appeared:

ING REEOF Germany S.à r.l., a "société à responsabilité limitée", having its registered office in L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, R.C.S. Luxembourg, number B 121.049, duly represented by its manager IREIM Services Luxembourg PSF S.à r.l., with registered office in L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, here represented by Corinne Petit, employee, with professional address at 74, Avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg, on May 25th, 2009.

The said proxy, signed "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, acting in its capacity as the sole partner, has requested the undersigned notary to enact the following:

The appearing party is the sole partner of "Barthstrasse S.à r.l.", a limited liability corporation with registered office in L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, incorporated by deed of Maître Martine SCHAEFFER, notary then residing in Remich, on April 12th, 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1392 dated July 7th, 2007. These Articles of Association have not yet been amended.

The capital of the company is fixed at twelve thousand four hundred euro (12,400.- EUR) represented by one hundred twenty-four (124) parts, with a nominal value of one hundred euro (100.- EUR) each, entirely paid in.

The appearing party takes the following resolutions:

First resolution

The sole partner resolves to increase the corporate capital by an amount of thirty-five thousand euro (35,000.- EUR), so as to raise it from its present amount of twelve thousand four hundred euro (12,400.- EUR) to forty-seven thousand four hundred euro (47,400.- EUR), by issuing three hundred and fifty (350) new parts with a par value of one hundred euro (100.- EUR) each, having the same rights and obligations as the existing parts.

Subscription and Liberation

The appearing sole partner "ING REEOF Germany S.à r.l." declares to subscribe to the three hundred and fifty (350) new parts and to pay them up, fully in cash, at its par value of one hundred euro (100.- EUR), so that the amount of thirty-five thousand euro (35,000.- EUR) is at the free disposal of the Company, proof of which has been given to the undersigned notary.

Second resolution

The appearing sole partner resolves to amend article 6 of the articles of incorporation, so as to reflect the increase of capital, which shall henceforth have the following wording:

" **Art. 6.** The capital is set at forty-seven thousand four hundred euro (47,400.- EUR) represented by four hundred and seventy-four (474) parts of a par value of one hundred euro (100.- EUR) each."

The undersigned notary who understands and speaks English, states that upon request of the above appearing party, this deed is worded in English followed by a French translation and that in case of any divergence between the English and the French text, the English text shall be prevailing.

Whereof this notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day appearing at the beginning of this document.

The document having been read and translated to the appearing persons, the appearing persons signed together with the notary the present original deed.

Suit la version française

L'an deux mille neuf, le vingt-huit mai.

Par-devant Nous Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, agissant en remplacement de Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, momentanément absente, laquelle dernière nommée restera dépositaire du présent acte.

Ont comparu:

ING REEOF Germany S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 121.049, dûment représentée par son gérant IREIM Services Luxembourg PSF S.à r.l., avec siège social à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, ici représentée par Madame Corinne Petit, employée, avec adresse professionnelle au 74, Avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, en vertu d'une procuration délivrée à Luxembourg, le 25 mai 2009.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, agissant en sa qualité d'associée unique, a requis le notaire instrumentaire de documenter ce qui suit:

La société comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée "Barthstrasse S.à r.l.", avec siège social à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, constituée suivant acte reçu par Maître Martine SCHAEFFER, notaire alors de résidence à Remich, en date du 12 avril 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1392 du 7 juillet 2007 dont les statuts n'ont pas encore été modifiés.

Le capital social de la société est fixé à douze mille quatre cents euros (12.400.- EUR) représenté par cent vingt-quatre (124) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (100.- EUR) chacune.

L'associée unique prend les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associée unique décide d'augmenter le capital social de la société d'un montant de trente-cinq mille euros (35.000.- EUR) afin de le porter de son montant actuel de douze mille quatre cents euros (12.400.- EUR) à quarante-sept mille quatre cents euros (47.400.- EUR), par l'émission de trois cent cinquante (350) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de cent euros (100.- EUR) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

Souscription et Libération

Et à l'instant, les trois cent cinquante (350) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de cent euros (100.- EUR) ont été souscrites par l'associée unique "ING REEOF Germany S.à r.l." et entièrement libérée en espèces, de sorte que le montant de trente-cinq mille euros (35.000.- EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ainsi qu'il a été justifié au notaire instrumentant.

Deuxième résolution

L'associée unique décide, suite à la résolution précédemment prise, de modifier l'article 6 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à quarante-sept mille quatre cents euros (47.400.- EUR) représenté par quatre cent soixante-quatorze (474) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (100.- EUR) chacune."

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et la traduction française, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux mandataires de la partie comparante, connus du notaire par noms, prénoms usuels, état et demeure, ils ont signé avec le notaire la présente minute.

Signé: C. Petit et J-J. Wagner.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 29 mai 2009. LAC/2009/20749. Reçu soixante-quinze euros (75.- €)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009069503/5770/98.

(090082113) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2009.

Immo-Rail S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 9, place de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 146.350.

—
STATUTS

L'an deux mille neuf, le vingt-trois avril.

Pardevant Maître Joëlle Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

la société anonyme de droit luxembourgeois CFL Immo S.A., ayant son siège social à L- 1616 Luxembourg, 9, place de la Gare, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 61.302

ici représentée par Monsieur Nicolas GAVAGE, juriste, demeurant professionnellement à L-1616 Luxembourg, 9, place de la Gare,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 17 avril 2009,

Laquelle procuration, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société anonyme qu'elle déclare constituer et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Dénomination. La Société a pour dénomination sociale "IMMO-RAIL S.A.", (ci-après la "Société").

Art. 2. Siège social. Le siège social est établi à Luxembourg.

Art. 3. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Objet. La Société a pour objet l'acquisition, la vente, la location, la construction, le financement, la gestion, l'exploitation et la valorisation de valeurs immobilières de toutes espèces, notamment dans le cadre du domaine appartenant à la SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER LUXEMBOURGEOIS.

Elle peut effectuer tous placements immobiliers ou mobiliers, contracter tous emprunts avec ou sans affectation hypothécaire.

La Société peut par ailleurs effectuer, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, toutes transactions et opérations industrielles, commerciales, civiles ou financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement, en tout ou en partie, à son objet social ou qui seraient de nature à en faciliter la réalisation.

Art. 5. Capital social. La Société a un capital social de cent vingt-cinq mille euros (EUR 125.000) représenté par cent vingt-cinq (125) actions d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000) chacune.

Art. 6. Forme des actions. Toutes les actions de la Société sont nominatives.

Art. 7. Assemblée générale des actionnaires. L'Assemblée Générale annuelle se réunit au siège social de la Société ou à tout autre endroit indiqué dans l'avis de convocation, le premier mercredi du mois de juin, à 10 heures. Si ce jour est un jour férié légal ou bancaire à Luxembourg, l'Assemblée Générale se tient le jour ouvrable suivant.

Les actionnaires peuvent voter par correspondance au moyen d'un formulaire comportant obligatoirement les mentions ci-après:

- les nom, prénom(s) et adresse de l'actionnaire,
- le nombre des actions qu'il détient,
- le sens dans lequel il entend voter sur chaque point figurant à l'ordre du jour,
- l'indication des points de l'ordre du jour sur lesquels il entend, le cas échéant, s'abstenir de tout vote,
- la date d'établissement du formulaire,
- la signature de l'actionnaire.

Pour le calcul du quorum, il n'est tenu compte que des formulaires qui auront été reçus par la Société au plus tard 24 heures avant la réunion de l'Assemblée Générale.

Art. 8. Conseil d'administration. La Société est gérée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins.

Le Président du conseil est requis de convoquer une réunion du conseil lorsque deux administrateurs le demandent. Un avis par écrit, télégramme, télécopie ou e-mail contenant l'ordre du jour sera donné à tous les administrateurs au moins vingt-quatre (24) heures avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation.

Le Conseil d'Administration ne délibère valablement que si la majorité des administrateurs est présente ou représentée. Tout administrateur peut se faire représenter en désignant par écrit ou par télégramme, télécopie ou courrier électronique un autre administrateur comme son mandataire. Un administrateur ne peut toutefois représenter qu'un seul de ses collègues.

Les décisions sont prises à la majorité des votes des administrateurs présents ou représentés. Au cas où, lors d'une réunion du Conseil d'Administration, il y a égalité des voix en faveur ou en défaveur d'une résolution, la voix du Président est prépondérante.

Une décision du Conseil d'Administration peut être prise par voie circulaire et résulter d'un seul ou de plusieurs documents contenant les résolutions et portant la signature de tous les membres du Conseil d'Administration sans exception. La date d'une telle décision est celle de la dernière signature.

Art. 9. Signature sociale. Vis-à-vis des tiers, la Société est engagée par:

- les signatures conjointes de deux administrateurs, ou
- la signature individuelle de la personne à laquelle a été délégué la gestion journalière de la Société, dans les limites de la gestion journalière, ou
- la signature conjointe ou individuelle de la ou des personne(s) à qui un tel pouvoir de signature a été délégué par le Conseil d'Administration, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Tout acte relevant de la gestion journalière de la Société doit obligatoirement être signé ou cosigné par la personne en charge de la gestion journalière.

Art. 10. Délégation de pouvoirs. Le Conseil d'Administration délègue de manière générale ou ponctuelle la gestion journalière de la Société et peut également conférer des pouvoirs spéciaux à un ou plusieurs mandataires.

Art. 11. Exercice social. L'exercice social de la Société commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente-et-un décembre de la même année.

Art. 12. Loi. Référence est faite à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, pour tout ce qui n'est pas prévu aux présents statuts.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence aujourd'hui et finit le 31 décembre 2009.

La première Assemblée Générale annuelle sera tenue en 2010.

Souscription et Libération

Les statuts de la Société ayant ainsi été arrêtés, la comparante CFL Immo, prénommée, représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire les cent vingt-cinq (125) actions représentant la totalité du capital social de la Société.

Toutes ces actions sont libérées intégralement en espèces de sorte que le montant de cent vingt-cinq mille euros (EUR 125.000) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, et en constate expressément l'accomplissement. Il confirme en outre que ces Statuts sont conformes aux dispositions de l'article 27 de ladite loi.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, sont approximativement estimés à la somme de deux mille euros (EUR 2.000).

Assemblée générale extraordinaire

La comparante préqualifiée, représentée comme indiqué ci-dessus, représentant l'intégralité du capital social souscrit, prend les résolutions suivantes:

1. Le nombre d'administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires à un (1).

2. Sont nommées aux fonctions d'administrateurs:

- Monsieur Alex KREMER, Directeur Général, né à Ettelbruck, le 10 janvier 1947, demeurant à L-7519 Mersch, 10, rue Bouvart;

- Monsieur Marc WENGLER, Directeur Général-Adjoint, né à Esch-sur-Alzette, le 2 août 1967, demeurant à L-6919 Roodt sur Syre, 41, rue Millesch;

- Monsieur Arsène BERSCHIED, Directeur, né à Wiltz, le 29 septembre 1948, demeurant à L 8053 Bertrange, 88, rue des Champs.

Les mandats des administrateurs prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2014.

3. Deloitte S.A., avec siège social à L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 67.895, est nommée commissaire.

Le mandat du commissaire prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2010.

4. Le siège social de la Société est fixé à L-1616 Luxembourg, 9, place de la Gare.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude de notaire soussigné, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: N. GAVAGE et J. BADEN.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 28 avril 2009. LAC / 2009 / 16311. Reçu soixante quinze euros € 75,-

Le Receveur (signé): SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur demande.

Luxembourg, le 3 juin 2009.

Joëlle BADEN.

Référence de publication: 2009069510/7241/118.

(090082068) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2009.

Sörensen-Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 48.468.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2009068598/9.

(090080315) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2009.